

KHEMIA

(Lettre strictement personnelle)

“ Aux Chrétiens de la Plaine de la MEKKERA ”

Commission Paritaire 47.437

I.N.S.E.E. 81-143.330

I.S.S.N. 0339-5588

2^e trimestre 1977

NOUVELLE SERIE

Numéro 31

Le numéro : 4 F

15^e année

Paraissant tous les trimestres

Abonnement normal : 15 francs si possible

Abonnement de soutien : 30 francs et plus

Tous les abonnements partent de janvier. Grouper les abonnements sur le C.C.P. : « Abbé Delmas François 3.248.58 Y Toulouse » ou chèque bancaire au seul nom de M. l'Abbé Delmas François, 81140 Le Verdier.

Pour tous les autres dons : verser au C.C.P. individuel de chaque prêtre.

Commission paritaire : inscrit sous le n° 47.437.

Vivre le Christianisme

(suite et fin)

Nous avons vu dans la précédente « Khémia » que pour vivre le christianisme, il fallait connaître et faire la volonté de Dieu. Et je vous disais que cela n'était pas toujours facile. Nous allons voir maintenant les secours, les moyens que Dieu met à notre disposition pour nous aider à faire sa volonté. De suite je vous les annonce :

Nous avons un soutien moral : l'Eglise.

Nous avons un soutien spirituel : la prière et les sacrements.

C'est le plan que nous suivrons maintenant. Mais d'abord quelques réflexions préliminaires.

★

La vie chrétienne est difficile à vivre, pourquoi ? parce que toutes ces réalités qui nous sont proposées, cette vie en communion avec Dieu, cette vie en communion avec nos frères (ce sera plus tard le sujet de plusieurs de nos « Khémias », si Dieu le veut) sont choses qui dépassent nos sens ; si vous voulez : qu'on ne voit ni ne touche directement. Ce sont des réalités spirituelles, donc invisibles.

Or nous sommes plutôt attirés par des réalités sensibles, visibles, qu'on peut voir et toucher, des réalités matérielles et je dirai charnelles. Quant on ne voit pas, quand on ne sent pas toutes ces réalités mystérieuses, et qu'on doit y croire uniquement et agir en conséquence, alors qu'au contraire tant de choses palpables, visibles, attirantes sont là à notre portée, il faut ou être fous ou être vraiment sublimes et posséder une dose d'énergie peu ordinaire.

Il y a des chrétiens qui se résignent au ciel parce qu'ils veulent éviter l'enfer, mais ils ne désirent vraiment pas aller au ciel et préféreraient, s'ils le pouvaient, rester sur cette terre au milieu des biens de ce monde. Ils ne désirent pas Dieu mais le monde.

Vivre avec Dieu, jouir des récompenses éternelles et du bonheur surhumain qui nous attend... tout cela est bien lointain et bien inconnu, tandis que tout près de nous, immédiatement à notre portée, faciles à saisir et à savourer, il y a toutes sortes de jouissances, plus ou moins nobles peut-être, mais jouissances tout de même. Notre

corps parle alors haut et ferme et veut faire taire notre âme.

Tout n'est pas mauvais dans le monde et notre corps, mais c'est le désordre qui y règne qui est à craindre. Il y a donc conflit entre des tendances opposées, les unes nous entraînant vers l'immédiat, le palpable, le visible, le mesurable ; les autres vers le lointain (le futur) l'impalpable, l'invisible, l'impondérable... Ce qui faisait dire à saint Paul qu'il y avait deux hommes en lui.

On hésite parfois à se décider. Dieu en effet ne défend pas toutes les joies de ce monde, il ne s'agit pas de vivre hors du monde et de réduire son corps en esclavage. Il faut établir une harmonie en nous et autour de nous. Donc choisir entre ce qui est bien et mal, discipliner nos passions, notre intelligence et notre volonté.

De plus nous avons souvent des défaillances. Nous voyons ce qu'il faut faire et nous faisons le contraire. Aussi Dieu ne veut pas nous abandonner à notre faiblesse et aux astuces de nos ennemis. Il va nous aider par sa grâce, le don de sa propre vie.

Pour cela il met à notre disposition l'Eglise, la prière et les sacrements.

A. UN SOUTIEN SOCIAL : L'EGLISE.

Dieu, le Christ, savaient la répercussion du corps sur l'âme, du physique sur le moral. Ils savaient aussi l'influence du sensible, du matériel, du visible. Nous ne sommes pas des anges et on ne peut oublier que nous avons un corps.

Ils savent aussi notre faiblesse si nous restons seuls, privés du soutien des autres, de la famille, de la société, du métier, du pays, etc... Nous ne pouvons vivre comme des Robinsons (cela ne se réalise que dans un roman et encore que de choses ce Robinson a conservé des autres hommes). Inutile d'insister beaucoup pour se rendre compte que sans les autres nous ne vivrions pas longtemps. Cela est vrai au civil mais cela reste aussi vrai au religieux. Pour la vie surnaturelle, comme pour la vie naturelle, Dieu a voulu que nous ayons le secours, le soutien d'une organisation sociale donc visible, palpable. Et c'est l'Eglise, son Eglise.

C'est le Christ lui-même qui a voulu pour les hommes une Eglise afin qu'ils ne soient pas des isolés. Dans la

vie naturelle, nous avons une famille ; il est normal que dans la vie surnaturelle nous ayons aussi une famille, et c'est l'Eglise. Elle est la maison des Enfants de Dieu.

Cette Eglise doit être forte, sinon elle ne servirait à rien ; elle doit être unie, sinon elle provoquera des malaises ; elle doit être unique, car nous ne pouvons avoir qu'une famille et pas des dizaines, sinon, c'est le désordre.

Dans cette Eglise, nous trouverons un soutien. Nous verrons que nous ne sommes pas seuls. Nous y trouverons des bons exemples, des encouragements. L'entraînement d'autres qui pensent comme nous, qui partagent la même foi, le même enthousiasme, qui tendent au même but et par les mêmes méthodes, qui travaillent dans le même sens est pour nous un soutien, un exemple, un encouragement.

Mais il y a plus.

Cette Eglise n'est pas une masse informe, mais une masse organisée. Elle a ses chefs, ses responsables, aux pouvoirs bien précis et qui sont, comme toute autorité doit l'être, au service des membres pour coordonner et guider les efforts.

Le Christ lui-même a choisi et formé les premiers chefs : les apôtres. Il les a formés pour qu'à leur tour ils forment leurs successeurs qui, jusqu'à la fin des temps continueront l'œuvre entreprise par le Christ.

A la tête de son Eglise, Jésus a mis Pierre. Il faut une tête et non plusieurs. « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ». Il ne s'agit donc pas de collégialité. Le Pape, successeur de Pierre est donc le chef et le seul chef suprême, le pasteur de tout le troupeau commandant à tous : brebis (ou évêques) et agneaux (ou fidèles)... Et cela jusqu'à la fin des temps. Le Christ n'a pas mis de limites à cette autorité suprême, papale.

A ces chefs, à ces guides établis par lui, il a confié sa doctrine, son enseignement, son évangile. Ils doivent la prêcher, l'expliquer, la rappeler, la défendre contre toute déformation consciente ou non, voulue ou non. Il ne faut pas que les chrétiens du XX^e siècle soient plus défavorisés que ceux du temps du Christ dans leur marche vers Dieu et leurs efforts pour la perfection. L'Eglise, par ses chefs, doit donc prêcher le Royaume de Dieu et non un royaume terrestre aussi beau et bon soit-il.

Et pour que cela soit, le Christ a promis d'être avec son Eglise jusqu'à la fin des siècles. Il doit l'empêcher de se tromper et de tromper les hommes. C'est ce qu'on appelle le privilège de l'infaillibilité. Alors là, il faut avoir des idées bien précises afin de ne pas se tromper et dire des choses inexactes.

Disons d'abord que le prêtre n'est pas infaillible et à plus forte raison le simple fidèle. Disons de suite qu'un évêque, pris individuellement, n'est pas non plus infaillible. Disons encore qu'infaillible veut dire qu'on ne peut pas se tromper et non comme certains le croient qu'on ne peut faire des péchés : ce qui se dit impeccable. Alors là : tout homme quel qu'il soit, même le pape, peut faire et fait des péchés. Infaillible n'est donc pas impeccable. Disons enfin que l'infaillibilité ne porte que sur les choses qu'il est nécessaire de croire et de faire pour aller au ciel. Ce qui élimine pas mal de choses : comme le domaine social ou politique.

Ceci dit et il fallait le dire, et il faut se le rappeler toujours dans nos discussions, précisons encore. Pour cela je reprends mes cours de théologie du Grand Séminaire.

Dieu seul est vraiment infaillible par nature. L'Eglise le sera par participation et non par nature : donc elle l'est à cause de l'assistance de Dieu qui l'empêche de se tromper. De plus Dieu est infaillible en tout, en lui aucune trace d'erreur. L'Eglise n'est pas infaillible en tout, mais seulement quand elle nous parle de foi ou de morale et uniquement en cela.

Et ceci pour pouvoir conserver intacte la religion enseignée par le Christ, donner aux chrétiens une règle sûre et pouvoir juger et écarter toute erreur.

Nous le savons, le pape est infaillible. Oui mais seulement quand il parle « ex cathedra » : littéralement quand

il est assis sur le trône de Pierre, donc quand il parle au nom du Christ.

Mais pour cela, il faut quatre conditions réunies.

- parler en tant que pasteur de toute l'Eglise et non comme évêque de Rome ou prince temporel, ou personne privée ou tout ce qu'on voudra...
- parler pour obliger toute la chrétienté et pas un groupe ou une personne et cela d'une obligation absolue sous peine d'être rejeté de l'Eglise si on ne se soumet pas à cette parole.
- parler de vérités révélées donc ce qu'il faut croire ou faire pour aller au ciel. Ce qui exclut beaucoup de choses.
- parler d'une manière claire, sans ambiguïté, et le dire : qu'il veut engager tous les chrétiens.

Vous le voyez, ce n'est pas facile que d'être infaillible. Et un pape rarement jouit de ce privilège, en réalité. Très probablement certains n'en ont jamais usé. Ne mettons donc pas ce privilège en cause à tout ce que fait ou dit le pape, et nous dirons moins de sottises.

L'infaillibilité ne couvre pas n'importe quoi, aussi faut-il bien comprendre à la lumière de ce que je viens de vous dire la fameuse phrase qu'on nous jette parfois à la figure : « Qui vous écoute, m'écoute ».

C'est dans l'Eglise et la seule Eglise catholique que nous trouvons la vérité, car le pape, les évêques, les prêtres ne doivent jamais parler en leur nom personnel, mais au nom du Christ dont ils tiennent la place. Hélas ce n'est pas toujours le cas. Mais là n'est pas mon sujet.

Ils sont alors des obstacles entre Dieu et l'âme ? Non, s'ils font ce qu'ils doivent faire. Ils ne sont que les instruments visibles mandatés par le Christ, pour aider précisément chaque fidèle à connaître sans erreur, sans tâtonnement la volonté divine, à la pratiquer plus courageusement, et à tendre ainsi à cette intimité avec Dieu dans laquelle réside la vraie religion et la vraie vie chrétienne.

Cela nous différencie des protestants qui eux doivent trouver par eux-mêmes la vérité et la voie. Au lieu d'être livré à lui-même, le chrétien est aidé, guidé par un organisme social visible, adapté et toujours à sa portée immédiate grâce à son organisation très souple et très ferme à la fois.

B. UN SOUTIEN SPIRITUEL : PRIERE ET SACREMENTS.

Au point de vue social, l'Eglise est notre soutien, mais pour la vie plus intime et donc plus personnelle et spirituelle à la fois, nous avons le soutien de la prière et des sacrements.

I. — La prière.

L'homme est faible, inconstant, changeant ou comme le dit le Christ « L'esprit est prompt, la chair est faible ». Et lui-même va nous donner le remède : « Veillez et priez ». Inutile de chercher à vivre la vie chrétienne sans ces deux moyens : la vigilance et la prière.

La vigilance, c'est l'attention que nous portons sur nos pensées, nos paroles et nos actes pour les diriger vers Dieu, les conformer à la volonté de Dieu.

Il faut que cette vigilance soit continue sinon nos mauvaises habitudes, nos mauvaises inclinations ont vite repris le dessus et nous orientent sur le mauvais chemin. Mais être vigilant tout le temps, n'est-ce pas au-dessus des forces de la nature ? Evidemment. Alors ? Je crois que la traduction exacte de la parole du Christ devrait être « Veillez dans la prière ». C'est la prière et elle seule qui rend la vigilance possible, c'est la prière qui inspire, guide, soutient la vigilance. Et cet pourquoi nous allons maintenant nous occuper de la prière.



Qu'est-ce que la prière ? On en a donné bien des définitions. Prier, c'est adorer Dieu, le remercier, lui deman-

der pardon et obtenir ses grâces. La Prière est la respiration de l'âme, etc...

Je préfère, pour ma part, cette autre définition : la prière est le regard intérieur de l'âme dirigé vers Dieu par la foi et l'amour. Elle apparaît donc comme l'acte vital et essentiel (se rappeler que la messe est la meilleure des prières) de la vie chrétienne qui consiste à vivre avec Dieu en le connaissant et en l'aimant.

On ne prie pas car on a souvent une fausse idée de la prière. On croit par exemple que prier, c'est employer des formules. Je ne méprise pas les formules mais je n'en suis pas l'esclave. La formule peut être un moyen de mieux prier, mais la formule n'est pas la prière, car la prière c'est le regard de l'âme dirigé vers Dieu en une conversation filiale et aimante. Quand un enfant parle avec son père, il ne lui dit pas des choses « par cœur », mais « avec » son cœur. C'est tout différent.

D'autres confondent la prière avec un enchaînement de pensées, une succession de raisonnements, de sentiments qui tournent autour de Dieu et de ses mystères. Une sorte de méditation comme on dit parfois. Là aussi, attention. Ce n'est pas chose mauvaise que de méditer Dieu et sa doctrine. Certes, non. Mais encore une fois la prière consiste dans le regard de l'âme vers Dieu en une conversation filiale, donc, je dirais : presque à bâtons rompus. Ecoutez une conversation dans une famille et vous verrez, si la logique ou le raisonnement y tiennent une grande part. C'est plutôt une conversation hachée et passant d'une chose à l'autre sans liens, au gré de l'humeur de chacun et où le sérieux et le plaisant y ont une part très grande. Pourquoi pas avec Dieu qui est « Notre Père » ?

La prière est une attitude intérieure de l'âme que la foi et la charité oriente vers Dieu sans cesse comme la boussole se tend toujours vers le pôle et si parfois on la déränge, d'elle-même et automatiquement elle revient vers son pôle aimé et qui est sa raison d'être. Ainsi de l'âme et de Dieu par la prière.

Voilà pourquoi j'ai dit que la prière était le fond de notre vie chrétienne. Si cette attitude, cette attirance vers Dieu est de tous les instants, alors tout ce que nous ferons ou dirons sera fait ou dit par foi et par amour. Sainte Thérèse d'Avila le dit : « Il n'y a qu'un chemin pour aller à Dieu : la prière ».

La prière, respiration de la vie chrétienne.

Si l'on a compris que la vie chrétienne nous fait entrer en possession de la vie même de Dieu en le connaissant et en l'aimant, on comprend du même coup que la prière, en dirigeant le regard intérieur de l'âme vers Dieu connu et aimé, est le rythme vital de la vie chrétienne comme la respiration est le rythme vital de notre vie naturelle. On ne fait pas toujours attention à notre respiration, mais on respire automatiquement, je dirai naturellement ; on doit aussi prier sans y prêter attention (oh ! je n'ai pas dit avec distraction) automatiquement, naturellement. Pensez à la boussole.

Comme notre vie naturelle s'entretient par la respiration, notre vie surnaturelle s'entretient, se développe par la prière. Et de même que la respiration est continue, il faut que la prière soit continue. Le Christ le dit d'ailleurs : « Il faut prier toujours ». Attention, cela ne veut pas dire qu'il faut être toujours à genoux, les mains jointes et les yeux tournés vers le ciel. Rappelez-vous la boussole. C'est à chaque seconde qu'il faut tout faire par amour de Dieu, c'est à chaque seconde que la prière doit diriger notre regard intérieur vers Dieu par amour. Quoique nous fassions, il faut tout faire pour amour de Dieu et c'est dans ce sens qu'on peut dire, par exemple, que le travail est une prière et par là on voit que la prière ne gêne pas notre devoir d'état, notre métier...

La loi de la vie chrétienne est donc la prière continue. On voit par là dans quelle erreur tombent ceux qui croient qu'il suffit de prier le matin et le soir (encore faut-il le faire !) et qu'il n'est nullement besoin de prier le reste du temps. Le Christ n'a jamais parlé de prière du matin et du soir, mais il a donné un ordre : « Il faut toujours prier ».

Certains, qui ne nous ont peut-être pas assez suivi, diront : est-ce possible et mon travail, et ceci et cela... Oui, impossible si on confond prier et réciter des formules. Oui, impossible si on confond la prière avec la méditation.

Je le répète : la prière, c'est le regard intérieur de l'âme tourné vers Dieu par amour. Et cela n'empêche pas d'autres occupations.

Une comparaison vous fera mieux comprendre. Si on vit près d'une personne aimée, on ne peut pas lui parler sans cesse, lui parler avec des mots ou penser tout le temps à ce qu'elle a d'aimable. Sa présence ne nous empêche pas de faire tout ce que nous avons à faire, au contraire, sa présence nous est une aide et une joie, aussi occupés que nous soyons. Voilà, il faut vivre avec Dieu comme avec une personne aimée dont la présence fait notre joie. Voilà la vraie prière. La maman qui a son enfant qui joue dans la cuisine, ne lui parle pas toujours, ni ne pense à lui à tout instant pour l'aimer et vivre avec lui. Ainsi nous pouvons être très occupés, mais savoir que Dieu nous aime, qu'il sait et voit tout ce que nous faisons, qu'il est avec nous et nous nous sommes avec lui sans avoir besoin de le lui dire et de penser à lui.

Continuons la comparaison. La maman qui travaille près de son fils travaille avec plus d'amour car elle sait qu'elle travaille pour son enfant. Sans lui parler, sans penser à lui, elle fait tout pour lui et pour son amour. Ses mains sont occupées, son esprit est occupé par le travail mais son cœur est près de son fils. Ainsi pour le chrétien, si occupé qu'il soit, son cœur ne quitte pas Dieu.

Saint Thomas nous le dit clairement : « l'homme prie tant qu'il agit dans son cœur, ses paroles, ses actions de façon à tendre vers Dieu, et ainsi celui qui ordonne toute sa vie à Dieu prie toujours ».

Et ainsi la vie entière peut être une prière et ainsi on obéit au commandement du Christ : « Il faut toujours prier ».

A remarquer qu'il ne faut pas mépriser les prières faites avec des mots ou des pensées, car la maman, pour reprendre l'exemple cité, de temps en temps parle et pense à son fils directement. Ainsi pour Dieu, de temps en temps, il faut lui parler et penser exclusivement à lui. Ceci alimente cela.

Sinon très vite la prière, n'étant pas nourrie, s'éteindrait. Il faut des moments forts dans la vie sinon, on finira très vite par ne plus prier. Comme la maman prend son enfant dans ses bras et est tout pour lui, nous devons prendre Dieu à bras le corps pour ainsi dire et être tout pour lui.

L'organisation de notre temps doit donc comporter des moments où l'on prie tout en travaillant ou en se distrayant et des moments où l'on ne fait que prier.

Comment organiser ces moments de prière seule ?

Par des oraisons jaculatoires. — Qu'est-ce que c'est ? Une courte prière, qui peut ne durer qu'une seconde comme : « Mon Dieu, je vous aime » ou une pensée rapide comme un regard (rappelez-vous la maman qui jette un regard à son fils) vers Dieu. Il faut en parsemer toute sa journée pour l'embaumer de prière.

Combien en faire ? Mais ce n'est pas une question de mesure mais de cœur. Personne ne l'apercevra, car Dieu seul doit le savoir. On n'a donc pas besoin de se mettre à genoux, ni de faire aucun geste. C'est le cœur seul qui parle.

Par l'oraison quotidienne. Se ménager dans la journée un moment où on ne pensera qu'à Dieu. Moment assez long tout de même. Cela dépend des personnes, dix minutes, vingt minutes ou même une demi-heure. A l'occasion d'une visite à l'église, en faisant le marché ou en allant au travail, ou à la maison, peu importe le lieu si on est capable de rester en présence de Dieu. Ce temps peut être occupé soit à une lecture très lente, soit par des réflexions sur Dieu et la religion, soit par des prières comme le chapelet, ou d'autres formules de prière.

Par des retraites. — Alors là, ce n'est pas passer un moment, ou une heure à la prière directe avec Dieu mais une, deux ou plus, de journées avec Dieu. On ne fait rien d'autre en ces journées que de parler et de penser à Dieu. Il faut le faire de temps en temps, une fois par an, ou tous les deux ans... Cela peut se faire seul ou avec d'autres. Il est bon que nous ayons pour nous aider un guide spirituel ou prédicateur.

Je m'excuse de m'être tant attardé sur la prière mais d'abord c'est important mais aussi, souvent, on me demande comment prier, et qu'est-ce que prier. Je pense vous avoir aidé si vous avez voulu réfléchir un peu avec moi. Mais continuons notre sujet.

II. — Les sacrements.

En plus du secours social qu'est l'Eglise, nous avons des secours spirituels qui sont la prière (on vient d'en parler) et les sacrements. Nous allons en parler maintenant.

Pour nous aider à vivre avec Dieu en le connaissant et en l'aimant, Dieu nous a donné des sacrements. Un sacrement est quelque chose de visible qui nous fait comprendre quelque chose d'invisible, plus savamment c'est un signe sensible producteur de la vie surnaturelle, de la vie de Dieu en nous. Dieu seul pouvait faire qu'un signe matériel soit producteur de grâce, de vie. Par lui-même il ne pourrait rien. Ce n'est pas un peu d'eau qui peut donner la vie de Dieu. C'est parce que Dieu l'a voulu ainsi.

Les sacrements ne sont pas non plus des cérémonies destinées à nous faire réfléchir, ou à nous rappeler les grandes vérités de la religion. Ce n'est pas leur but. Qu'à leur occasion, on réfléchisse, si on veut, mais ce n'est pas le but, je le répète des sacrements.

Les sacrements produisent ce qu'ils signifient, ils donnent réellement la vie de Dieu. Dieu seul est en effet capable d'attacher ainsi la grâce (chaque fois que l'on emploie ce mot, cela veut dire : la vie de Dieu en nous) à un geste extérieur et de faire que partout et toujours, à chaque fois que ce geste serait renouvelé dans les conditions voulues par lui ou son Eglise, on serait assuré d'y trouver la vie.

C'est lui qui est la Vie et il la donne à qui il veut et comme il veut, sans être arrêté par le temps, la distance.

Et ces sacrements sont vraiment adaptés à toutes les étapes de la vie chrétienne, comme à toutes les situations dans lesquelles on peut se trouver. Mais attention, ces sacrements ne sont pas des distributeurs automatiques de vie. Il y a des conditions à respecter. On peut tromper le prêtre, mais on ne trompe pas Dieu. Dieu voit au plus profond de nous. Si quelqu'un par exemple va se confesser sans regret de ses fautes, le prêtre peut bien lui donner l'absolution, cela ne sert à rien.

Le premier moment de notre vie sur la terre, c'est la naissance. Nous avons alors le baptême qui est la naissance à la vie divine pour l'âme comme la naissance du corps donne la vie naturelle.

Un peu d'eau sur le front, une formule donnée par le Christ et la réalité invisible répond au geste visible. Comme l'eau purifie et donne vie, ainsi le baptême purifie l'âme du péché originel et donne la vie surnaturelle. Le baptisé devient fils de Dieu (adoptif, car Dieu n'a qu'un fils : la deuxième personne de la sainte Trinité) — (adoptif, certes mais vrai). Il devient le frère de Jésus et le Temple vivant du Saint Esprit. Et cela pour toujours quoiqu'il arrive. On ne débaptise pas.

Le baptême donne droit à toute l'affection de Dieu, même si le baptisé est un ingrat, et à tous les secours que Dieu nous offre par son Fils.

Un second sacrement vient épauler, fortifier, confirmer ce qui s'est fait au baptême. C'est en principe le sacrement de la rentrée dans la vie adulte. A ce moment difficile de la vie, le baptisé a besoin de forces nouvelles et c'est le sacrement de confirmation qui va les lui apporter. On ne doit pas seulement conserver notre foi, on doit la défendre et la faire rayonner. Et c'est la confirmation qui nous aidera à la défendre et à la rayonner.

Mais une vie, même vigoureuse, s'use vite si elle n'est pas alimentée. Notre corps a besoin de nourriture pour entretenir la vie naturelle. Egalement notre âme a besoin de nourriture pour alimenter la vie surnaturelle. Non seulement lutter contre les tentations mais aussi

réaliser la volonté de Dieu en totalité. Le Christ a voulu venir en aide à notre faiblesse et il nous a donné son Eucharistie, c'est-à-dire lui-même pour alimenter notre âme. C'est le plus saint de tous nos sacrements, car non seulement il apporte la vie mais aussi l'auteur de la vie. « Si vous ne mangez pas mon corps, si vous ne buvez pas mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous. » C'est on ne peut plus clair. Et afin qu'il n'y ait rien de répugnant pour nous, il a réalisé le miracle de transformer le pain en son corps et le vin en son sang. On dirait du pain, mais c'est vraiment le Christ ; on dirait du vin, mais c'est vraiment le Christ et le Christ tout entier : Dieu et homme. C'est là « le pain quotidien » que nous demandons au « Notre Père » beaucoup plus que le pain matériel qui nourrit seulement le corps. Dans la pensée du Christ, c'est tous les jours qu'on devrait communier, pour s'alimenter du Christ.

Dans la vie chrétienne comme dans la vie naturelle il y a des maladies plus ou moins graves qui contrarient la santé et même la détruisent. Je veux parler du péché. Le péché véniel contrarie la vie de l'âme, le péché mortel la détruit. Là aussi le Christ nous a donné le remède approprié et c'est la Pénitence ou, comme on dit parfois, la confession. Dieu ne veut pas notre malheur, mais notre bonheur. Si nous avons le malheur de tomber dans le péché, il nous a donné le remède pour en sortir et guérir et c'est le sacrement de Pénitence. Ce sacrement facilite notre retour vers Dieu et nous apporte la certitude que le mal est oublié, pardonné et que la vie spirituelle circule à nouveau en nous.

Et c'est le prêtre qui tient la place de Dieu qui vient nous donner le pardon et la vie de Dieu perdue par le péché. Et le prêtre est nécessaire pour cela, car le Christ l'a voulu ainsi et nous sommes sûrs que nous sommes pardonnés car c'est le prêtre lui-même qui nous le garantit (les protestants n'ont pas cette certitude car personne ne le leur dit).

Au moment si pénible de la maladie du corps qui peut entraîner la mort, là aussi nous avons besoin du secours de Dieu. Un autre sacrement a été prévu et c'est l'Extrême-onction ou mieux, appelé le sacrement des malades. Il apporte avec lui le pardon et le calme pour le grand passage (parfois il guérit le corps, mais ce n'est pas le but premier de ce sacrement). C'est un moment redoutable que ce passage et mystérieux aussi, car vous vous doutez bien que le diable va y mettre le paquet, comme on dit, pour nous détourner de Dieu et définitivement. Voilà pourquoi, il ne faut jamais avoir peur, si vraiment on aime le malade, de faire venir le prêtre pour qu'il donne ce sacrement.

Comme nous ne vivons pas seuls, le Christ a prévu deux sacrements pour la vie en société. Le mariage est ordonné à la vie civile et au développement de la société civile et l'ordre qui est ordonné à la vie religieuse et au développement de la société religieuse (Eglise).

Là, c'est clair et je n'insiste pas. D'ailleurs mon but n'est pas de vous faire un cours sur les sacrements (reportez-vous à votre catéchisme) mais de vous montrer que la vie chrétienne est épaulée dans sa naissance, son développement, sa défense, par les sacrements.

Je pense que vous aurez ainsi mieux compris ce que c'est que de vivre le christianisme et la place de l'Eglise et des sacrements dans notre vie chrétienne. Je me suis servi pour cette étude, bien résumée et rapide, mais suffisante pour vous donner le goût d'approfondir cela, de deux livres que je vous recommande :

— « Le Christ et sa religion » du Chanoine Glorieux (Editions ouvrières), livre très simple et très enrichissant.

— « Vivre le Christianisme » de Jean Dauzat (Librairie Plon) celui-ci est plus difficile, mais bien aussi.

N.B. — Je rappelle que si vous voulez faire venir un livre que nous vous recommandons, vous pouvez l'avoir par le moyen de « la Diffusion de la Pensée Française », Chiré en Montreuil, 86190 Vouillé. C.C.P. 2.920.71 Bordeaux. C'est une librairie amie. Vous serez servi de suite.

N.B. — Le prochain article ou série d'articles sera sur la Bible dans l'histoire ; donc le **Christ préparé** (ancien testament) et le **Christ réalisé** (nouveau testament). Pour cela je me servirai du livre de mon ancien professeur d'Ecriture Sainte, M. Robert Tamisier que je vénère beaucoup. Nous aurons de quoi nous occuper un bon moment.

Une aube nouvelle se lève en Russie

D'après les nombreuses publications clandestines (appelées Samizdat) et les Russes autorisés à émigrer (environ 300 par semaine) le Centre d'études « Russia Cristiana » de Milan nous apprend que le visage de ce pays change profondément. Toujours plus nombreux sont les jeunes, surtout entre 20 et 30 ans, provenant de familles athées qui se convertissent au christianisme, se font baptiser et rayonnent autour d'eux foi nouvelle.

Ayant pris conscience de l'inconsistance de l'homme comme une référence, beaucoup se tournent vers Dieu le seul Absolu. D'après une enquête officielle dans la région de Moscou, environ 40 % des habitants font baptiser leurs enfants ; mais il paraît certain que 40 % au moins les font baptiser clandestinement. En peu d'années — 15 ans — on est passé de 7 à 8 % à 80 %. Le nombre des candidats au Séminaire ne cesse de croître. Il n'existe que 3 Séminaires autorisés : à Leningrad, Zagorsk et Odessa. Mais l'an dernier, 250 s'étaient présentés à Leningrad, alors qu'ils étaient à peine 100 voici quelques années. L'Etat n'en tolérant que 45, les autres deviennent de véritables moines dans le monde. Le fils d'un communiste notoire, Agusti, médecin de grand renom, émigré à Tel-Aviv, avait certifié que depuis 4 ou 5 ans des dizaines de milliers de moines se sont ainsi consacrés à Dieu. Le Père Doudko a baptisé en un an 13 membres de l'Académie des Sciences, ces dernières années 15 000 adultes. Lorsqu'il a eu les jambes brisées par un accident sans doute provoqué dont il est sorti miraculeusement, il a dit à l'ami italien venu lui rendre visite : « Pour qui a la foi, tout devient occasion de salut. Je n'ai jamais baptisé autant de gens que depuis ces dix jours où je suis immobilisé au lit ».

Beaucoup d'écrivains découvrent la foi chrétienne. Après Soljenytsine et Maximov, Tvardovski s'est fait baptiser, lui, sa femme et son fils. Les scientifiques ont précédé les hommes de lettres : un de leurs chefs de file est Safarevic, le plus grand algébriste du monde, licencié en mathématiques à 16 ans, titulaire à 21 ans de la plus importante chaire de math pendant 30 ans. Il en a été écarté l'an dernier à cause de ses idées religieuses !

Après lui, de nombreux membres des académies des sciences ont suivi le même chemin. Les choses en sont

au point que l'un d'eux a déclaré : « Le danger, aujourd'hui, c'est que les intellectuels se fassent chrétiens pour suivre la mode ». Le sang des martyrs n'a pas été versé en vain*. Ossipov, l'un des guides du renouveau chrétien converti disait : « Les camps sont appelés à juste titre des lieux de rééducation ; en effet, on y entre athée et on en sort chrétien ». De 8 heures du matin à 8 heures du soir, les prisonniers sont continuellement en communauté à prier, s'instruire et s'entraider. Peu à peu grossit un courant spiritualiste supérieur au marxisme vieilli et dépassé. Les détenteurs du pouvoir actuel peuvent emprisonner, déporter, expulser tuer ses principaux représentants : ils seront dominés par lui. La puissance de l'esprit finit toujours par triompher du glaive. Déjà, sans doute, s'accomplit la promesse de Marie à Fatima : « La Russie se convertira »...

* Lire : « Les Nouveaux Martyrs Russes », 39 F + 5,90 F, 400 p.

LE SEUL ESPOIR DE PAIX

Le mouvement de contestation qui gagne tous les pays de l'Est a pris, depuis Helsinki, une ampleur considérable. Au-delà des concepts ambigus de **guerre froide** et de **détente**, il atteint le mal à sa racine, qui est spirituelle. Il rejette le totalitarisme athée du bloc communiste et secoue sa complice : la société jousseuse libérale et progressiste de l'Occident. Il représente notre seul espoir pour la paix qui passe par notre conversion. Aider de toutes nos forces, partout dans le monde, tous les résistants à la barbarie marxiste est un devoir qui passe avant tous les petits calculs de la diplomatie, les rivalités mesquines des Etats, le mercantilisme et les trahisons des puissances d'argent. Les « dissidents » de l'Est sont des Témoins qu'on peut bien croire envoyés de Dieu. C'est pourquoi le refus du Président GISCARD d'ESTAING de recevoir M. Andrei AMALRIK est un acte qui ne fait pas honneur à la France.

(dans « Notre-Dame des Temps Nouveaux »)
Le Sap - Orne

Miracles

Litré définit le miracle : « **Acte contraire aux lois de la nature et produit par une puissance surnaturelle** ». Ce simple mot provoque des réactions contradictoires. Il hérisse certains qui le rejettent de leur vocabulaire : leur philosophie matérialiste s'oppose, a priori — ce qui n'est guère scientifique ni logique — à la reconnaissance de faits dépassant leur petit horizon. Des chrétiens eux-mêmes semblent avoir peur de prononcer ce mot. Ils s'efforcent de le réduire ou le camoufler dans l'Evangile depuis qu'un certain Bultmann a soutenu qu'il s'agissait de mythes arrangés et embellis pour les besoins de la communauté chrétienne naissante. Gardons-nous d'enfourcher le premier dada venu : les travaux de Jousse, Feuillet, Carmignac... et des Pères de l'Eglise tiendront plus longtemps ! D'autres bonnes âmes par contre tombent en pâmoison dès qu'elles entendent ce mot et voleraient jusqu'au bout du monde pour voir un miracle ! L'excès en tout est un défaut ! Nous ne devons être ni friands du merveilleux, ni méprisants des signes que Dieu nous donne. La Bible déborde de ces miracles par lesquels Dieu veut nous témoigner de sa puissance et sa bonté infinies pour nous inviter, sinon nous forcer, à l'humilité, à la reconnaissance, l'admiration, l'adoration, la confiance.

En dehors des miracles de Lourdes dûment analysés, contrôlés, catalogués notre époque est aussi riche que d'autres en miracles de toutes sortes... Qui prétendrait limiter la puissance et l'imagination de l'amour divin ? Dieu continue de nous faire signe. A nous d'ouvrir les yeux. Zacharie le sceptique ayant refusé la promesse de Jean, l'enfant du miracle, devint muet. Marie ayant accepté la promesse d'un enfant du miracle encore plus exceptionnel prénommé Jésus, proclama et continue de nous proclamer : « **Rien n'est impossible à Dieu** ». Elle put chanter ensuite : « **Le Seigneur fit pour moi des merveilles** », et, par sa foi, obtenir de lui le miracle de Cana. Saint Jean souligne que ce fut le premier « signe » donné par Jésus à ses apôtres, la première Eglise, pour entraîner leur foi. Avec Marie qui, discrètement, loin de tout sensationnel, sut garder tout cela dans son cœur, rendons grâce pour ces « miracles » d'exception que Dieu met sous nos yeux, mais d'abord et avant tout pour les merveilles quotidiennes de notre simple existence ordinaire — et du salut éternel que nous espérons.

(dans « N.-D. des Temps Nouveaux »)

L'Autodestruction de l'Eglise

L'instrument le plus dangereux pour y arriver est le mouvement des prêtres de la paix. « Nous devons à présent allumer un petit cierge pour le diable afin de pouvoir en faire brûler un pour Dieu ». Ces paroles d'un prêtre de la paix expriment aussi bien la politique que l'erreur fatale de ce mouvement. Les prêtres de la paix ne servent pas à propager la foi ou à protéger l'Eglise, mais pour chanter les louanges du parti, pour proclamer les bienfaits et la liberté dans un Etat socialiste. Aidés par le parti, ils ont conquis toutes les positions-clés, de sorte que les communistes sont toujours parfaitement informés de ce qui se passe dans l'Eglise. Ce sont les instruments des athées qui font d'une Eglise vivante une structure administrative évidée. Hélas ! Actuellement on trouve ces instruments-là même dans la hiérarchie. Un prêtre m'a parlé avec tristesse d'un évêque qui était fier d'avoir écrit sur les bienfaits du socialisme et sur le devoir de participation aux élections une lettre pastorale, qui avait été approuvée sans une seule modification par le secrétaire d'Etat communiste des Affaires religieuses.

Comme les prêtres émigrés renforcent considérablement la force de résistance de l'Eglise grâce à l'aide et à l'information qu'ils donnent à leurs confrères, leur influence est actuellement entravée par tous les moyens. Ils sont mis dans le même sac avec tous les adversaires du régime et avec les éléments asociaux. Un évêque — hélas ! pas un exemple de préoccupation apostolique pour les âmes — a déjà prié le gouvernement de condamner ces « ennemis de l'Etat ». Bientôt les prêtres en Tchécoslovaquie devront probablement signer une déclaration par laquelle ils se distancient officiellement d'eux. On craint aussi que les communistes n'essaient par voie diplomatique, de décider le Vatican à imposer le silence aux émigrés et aux réfugiés, en contrepartie de quelques soi-disant « libertés ». Cela rendrait un service insigne au régime communiste. Un prêtre formula son opinion ainsi : « La diplomatie ne fait pas de martyrs, mais seulement des groupes oubliés et des hommes à négliger ».

Remarque

Très important pour ceux qui font la collection de nos « Khémias » et ils sont nombreux. Il faut rectifier les numérotations de nos derniers numéros qui sont défectueuses et causent des demandes de renseignements :

- N° 26 1^{er} Trimestre 1976 (Le Christianisme suite n° 3), **inchangé.**
- N° 26 1^{er} Trimestre 1976 (Dossier sur un dossier) **devient le N° 27 2^e Trimestre 1976.**
- N° 28 3^e Trimestre 1976 (La Croix de l'Eglise), **inchangé.**
- N° 28 3^e Trimestre 1976 (Vivre le Christianisme) **devient le N° 29 4^e Trimestre 1976.**
- N° 29 1^{er} Trimestre 1977 (Vivre le Christianisme suite) **devient le N° 30 le reste inchangé.**

Avec toutes nos excuses.

COMBIEN DE TEMPS ENCORE ?

Une mère catholique exprima sa crainte en ces mots : « Depuis 25 ans déjà nous avons lutté pour notre foi. Nous avons tout supporté. Mais nous nous demandons parfois combien de temps nous pourrions encore tenir. Et nous nous demandons surtout : nos enfants tiendront-ils ? »

Avec une admiration profonde pour tant de laïcs et de prêtres de cette Eglise persécutée nous croyons pouvoir dire : Oui, il y a encore de l'espoir. Cette Eglise est toujours vivante ! Et nous pensons alors à la Messe dominicale à laquelle nous assistions et où l'église était beaucoup, beaucoup trop petite pour offrir une place à tous les fidèles. Nous pensons à un petit village dont les habitants ont restauré leur église de leurs propres mains, malgré les menaces du parti. Nous pensons à une grande ville, où il est interdit de construire des églises dans les nouveaux quartiers, mais où, dans une seule église du centre de la ville, on célèbre tous les jours sept Messes auxquelles assistent les fidèles très nombreux. Nous pensons aux postulantes et novices d'une congrégation abolie qui, malgré toute interdiction, trouvent de nouvelles formes de vie communautaire. Et nous pensons surtout à « l'église des catacombes » qui, à la demande d'un évêque indigne, sera probablement bientôt condamnée et persécutée par le gouvernement comme « Eglise politique ».

L'EGLISE DES CATACOMBES

C'est de cette Eglise des catacombes qui est fondée sur une foi inébranlable que surgiront les nouveaux martyrs qui seront sans doute à même de sauver l'Eglise en Tchécoslovaquie. Ils sont prêts à aller jusqu'au bout. Un prêtre nous disait : « Surtout les jeunes risquent gros dans cette Eglise clandestine. Ils risquent tout leur avenir, leur liberté, leur vie. Nous qui travaillons dans l'apostolat officiel, nous avons gardé le silence jusqu'à présent. Dès que commencera la persécution de ces héros de la foi nous devons parler, même si cela nous mène en prison ». Nous devons continuer à aider cette Eglise, car elle porte en elle les germes d'une vie de foi nouvelle et florissante pour le jour où la liberté sera reconquise.

Nous, en Occident, nous ne savons pas à quel point nous devons être reconnaissants pour la liberté qui nous est encore accordée. En demandant à un prêtre avec quoi je pourrais lui faire plaisir, il répondit : « Donnez-nous de la liberté ». C'est cette liberté de parole, de prière, de foi, de témoignage de ses convictions — cette liberté dont nous abusons si souvent — dont l'Eglise de là-bas a besoin pour retrouver un épanouissement plein et entier. C'est avec un optimisme indestructible que l'on s'y prépare. Comme me le disait un prêtre quand je pris congé de lui : « La vie est merveilleuse malgré tout. Ne faut-il pas admettre que tout être humain est obligé d'attendre pendant neuf mois dans l'obscurité avant de voir la lumière ? Nous continuons à espérer. Si nous capitulons, tout est perdu ».

« Aide à l'Eglise en Détresse »

(Janvier 1977)

B.P. 1.78750 MARLY

C.C.P. A.E.D. Paris 22.223.50

L'argument du miracle est-il

Il y a quelques mois, les équipes Notre-Dame, Mouvement international de foyers chrétiens, ont été reçues par Paul VI. Au cours de cette audience, le Pape a insisté sur le devoir de chaque chrétien de prendre part à l'évangélisation du monde. A une époque où le nombre des vocations a sensiblement diminué, où l'athéisme fait des ravages dans des millions d'âmes, où la propagande de fausses doctrines inonde le monde, les chrétiens ont à témoigner de ce que l'Evangile leur a apporté. Ainsi par exemple une soviétique écrit : **Dans l'Evangile, j'ai trouvé la lumière et la chaleur dont tout homme a besoin pour comprendre le sens de la vie et réaliser sa vocation**. C'est ainsi également que les premiers chrétiens diffusaient le joyeux message de la venue au monde du Fils du Dieu Sauveur, « **lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde** » (Jean, 1, 9). Les esclaves illettrés convertissaient leurs maîtres païens en leur faisant connaître « **non une construction de la raison humaine, mais la force même de Dieu** », comme l'écrivait saint Justin. Leurs paroles étaient confirmées par les miracles que Dieu accomplissait en faveur des siens. D'ailleurs le Christ lui-même disait aux incroyants : « **Si vous ne croyez pas mes paroles, croyez-moi à cause de mes œuvres** ».

Or, de nos jours, beaucoup de chrétiens hésitent à parler des miracles qui n'ont pas seulement auréolé la vie du Christ mais ne cessent de se produire au cours des siècles dans son Eglise, parmi ceux qui vivent l'Evangile. Ils adoptent facilement une attitude sceptique par crainte de paraître naïfs et se justifient en disant : « **On n'est pas obligé de croire tout cela** ». Sans doute, le Christ nous a recommandé la prudence et saint Paul, l'esprit de discernement. Mais, d'autre part, n'est-ce pas un manque d'amour que de garder le silence sur ce que Dieu fait en nous et autour de nous ?

Le mérite du livre du professeur Morren « Dieu est libre et lié » est précisément de montrer l'importance pour un scientifique de l'argument du miracle comme signe d'une réalité plus haute. L'auteur considère le miracle comme l'argument le plus puissant en faveur de la foi et il reproche aux chrétiens « **riches de leur culture, épris d'un très beau sens de la justice qui les conduit à s'intéresser aux pauvres au nom de l'Evangile, de jeter si souvent le discrédit sur le miracle, cette voie d'accès privilégiée des humbles à l'Evangile** » ; « **il a ceci d'admirable qu'il peut être compris de tous, comme le souligne, entre autres, le premier Concile du Vatican en parlant des miracles comme « des signes très certains et appropriés à l'intelligence de tous »** ».

Si nous nous tournons vers les pays de l'Est, l'argument du miracle prend plus d'importance encore : là où l'iniquité abonde, la grâce surabonde.

Mgr Paul, ancien archevêque de Novossibirsk, lors d'une conférence qu'il fit sur la foi du peuple russe, a signalé parmi d'autres le cas suivant : une jeune fille croyante épousa un athée qui accepta, pour lui faire plaisir, le mariage à l'église et la présence d'une icône dans leur maison. Ensuite, lorsque la jeune femme attendait famille, le mari lui demanda d'enlever cette icône parce que l'enfant ne devait pas regarder cette image, survivance des préjugés religieux. La femme accepta mais voici que l'enfant naquit aveugle. Les médecins se déclarèrent impuissants à le guérir et c'est seulement lorsqu'en désespoir de cause on porta l'enfant à l'église au tombeau de saint Alexis de Moscou que l'enfant recouvra la vue.

Un fait extraordinaire se produisit également dans la ville de Rostov où une église fut transformée en salle de

encore valable ?

cinéma. Dès qu'on éteignait les lumières, une silhouette lumineuse de Notre-Dame avec l'Enfant-Dieu apparaissait à l'endroit où jadis se trouvait son icône. On eut beau repeindre plusieurs fois le mur, l'image transparaissait toujours et on finit par fermer le cinéma où les croyants venaient nombreux pour constater le miracle.

On pourrait encore parler des apparitions de Notre-Dame en Pologne et en Slovaquie, de l'Enfant Jésus en Hongrie, etc. Notons que ces récits ont été pour beaucoup de soviétiques le point de départ de leur découverte de Dieu. L'un d'entre eux nous racontait comment, dans un camp de réfugiés, on avait écouté avec indifférence un prêtre venu prêcher, tandis que l'intérêt fut éveillé subitement quand un visiteur affirma avoir vu le corps de Bernadette resté intact plusieurs années après sa mort.

Voici pourquoi, dans la mission d'évangélisation qui incombe à chacun de nous, nous ne pouvons faire abstraction des manifestations de la puissance et de la bonté de Dieu dans notre vie et à notre époque. Comme les convertis du jour de la Pentecôte annonçaient chacun en leur langue les merveilles de Dieu, faisons-les connaître « **quand on nous demande de rendre compte de l'espérance qui est en nous** » (Pierre, 3, 15).

Irène POSNOFF,

directrice du Foyer oriental Pro-Russia
de Bruxelles

Vous ne saviez pas ?

En Irlande et en Pologne. Le nombre des vocations a augmenté en 1976 : 1 209 garçons et filles ont demandé d'entrer dans la vie sacerdotale ou religieuse, soit 8 % de plus qu'en 1975. L'augmentation est également considérable en Pologne : rien que dans le clergé séculier, en 1975, il y avait 4 385 séminaristes, 4 705 en 1976 (4 088 en 1971). Le nombre des entrées en première année est passé de 700 en 1971 à 1 174 en 1976. Il est vrai que les catholiques forment une chrétienté homogène autour d'évêques unis, lucides et courageux avec leur primat, le Cardinal Wysinski ; appliquant les décisions du Concile sans couper les racines de l'authentique tradition et sachant par expérience ce qu'est le communisme ils ne perdent pas leur temps en d'interminables discussions sur la mort de Dieu, l'identité du prêtre ou les chrétiens-marxistes. Au Cameroun aussi sont plus nombreuses les vocations : « Il y a 54 entrées au Grand Séminaire. C'est pour tout le Cameroun francophone, le Tchad et le R.C.A. mais cependant on n'avait jamais vu une telle rentrée : c'est un motif d'espérance ».

Témoignage **ELLE A GUÉRI MON ENFANT !**

Le 17 septembre 1976, à 13 h 30, ma fille Monique donnait le jour à une belle petite fille. Tout s'était passé normalement, et cependant la jeune maman était complètement épuisée. Dans l'après-midi on lui fit une petite perfusion de sang car elle avait fait une légère hémorragie.

Vers 20 h, son mari la quitta, contre son gré d'ailleurs, car il était inquiet, ne la sentant pas bien, mais un peu pressé par le médecin qui désirait qu'on la laisse dormir. Mais **elle ne s'est pas endormie**, et là réside le pre-

mier miracle, car sinon que serait-il arrivé?... Or, chaque soir, je lui envoyais mon ange gardien pour la protéger...

Grâce à ce qu'elle ne dormait pas, aux environs de 22 h, elle s'est sentie partir, devenir toute froide... Elle a eu la force de sonner, et l'on est venu **immédiatement**... C'était une question de minutes, car on ne pouvait même plus trouver son pouls et sa tension était au-dessous de 5... Elle faisait une hémorragie interne. Docteur, sage-femme, anesthésiste, infirmières, elle a eu cinq personnes autour d'elle toute la nuit. On lui a transfusé cinq bocaux de sang... Elle n'a jamais perdu conscience et a vu vraiment des soins éclairés et dévoués. Enfin, le matin, elle était sauvée. Mais si elle avait dormi?...

Mais deux jours après elle a commencé à souffrir intensément du côté droit : température, sueurs, faiblesse extrême. Une infection s'était déclarée. Aussitôt elle fut soignée aux antibiotiques, qui ne faisaient aucun effet : elle souffrait toujours autant, ne tenant que grâce aux calmants, n'ayant plus le moindre appétit, et si faible qu'il fallait deux personnes pour la soutenir lorsqu'elle mettait le pied hors du lit. Or, il s'agit d'une jeune femme très robuste et d'une grande énergie. Son moral était au plus bas, celui de son mari de même. Et moi, à 800 km de là, j'étais tellement inquiète, pendue au téléphone, priant et faisant prier pour mon enfant... Les jours passaient sans aucune amélioration, et mon genre me donnait des nouvelles alarmantes. Les médecins voulaient l'opérer, ce qui, vu son état de faiblesse, était certes bien préoccupant.

Le jeudi 30 septembre, on l'avait laissée à jeun en vue de l'opérer. Mais le grand patron (qui ne l'avait jamais vue mais était fidèlement tenu au courant par les médecins du service) dit : « Non, attendons, je déciderai lundi. **Arrêtez tous les médicaments** ». Le samedi 2 octobre, dans l'après-midi, j'avais téléphoné à mon gendre qui m'avait dit : C'est toujours pareil. On va sûrement l'opérer mardi, et elle est si faible... »

Or, c'est le soir de ce samedi 2 octobre (1^{er} du mois, fête des saints Anges) qu'elle commença à se sentir un peu mieux, et le lendemain, **dimanche du Rosaire**, elle s'est réveillée ne souffrant pour ainsi dire plus, se sentant guérie... (alors que depuis le jeudi elle ne prenait plus aucun médicament...). Pendant ce temps, ignorant tout cela, je passais un bien triste dimanche dans les larmes et la prière. Bien des amis fidèles ont prié avec moi ce jour-là, et avant, et après... C'était aussi le dernier jour de la Neuvaine irrésistible au Cœur de Jésus que je faisais pour elle. J'ajoute que, n'ayant pas le téléphone, je devais attendre d'être à mon bureau le lundi pour savoir ce qui serait décidé. Et voici qu'à peine arrivée — de bonne heure — le téléphone sonne. Au bout du fil, ma fille qui me crie : « Maman, je suis guérie !... » Et elle me dit que le patron est passé à 8 h et l'a trouvée si bien qu'il lui a dit : « Eh bien, je ne vous opère pas... Si vous avez quelqu'un pour vous aider, rentrez donc chez vous, cela vous fera le plus grand bien, et si quelque chose n'allait pas, revenez me trouver ! » Et elle ajoute : « Du coup, je me suis sentie si bien que je me suis levée et je suis allée voir ma fille, et... écoute bien, je viens de lui donner son premier bain !... » Nous étions si émues que nous pleurions de joie toutes les deux.

Alors j'ai pris le premier train pour aller près d'elle jusqu'à son rétablissement complet, et j'ai eu ce bonheur inouï de la voir reprendre ses forces à toute vitesse, s'occupant entièrement de son bébé qu'elle avait tant désiré. Elle se sentait si bien que j'avais du mal à la faire tenir tranquille ! Et quand, dix jours après, elle est retournée voir le Professeur, il lui a dit qu'elle n'aurait vraisemblablement aucune séquelle. Elle a un gros dossier médical... elle est « un cas » pour l'hôpital, car, de fait, ils n'ont pas compris par quel « miracle » tout s'était ainsi si bien terminé... mais moi je le sais ! Et sûrement ma fille le comprendra un jour car Marie guérira aussi son âme et celle de son mari.

(dans « N.-D. des Temps Nouveaux »)

Par la croix vers la lumière

Je souffre d'une maladie incurable. Il est vrai que je pourrai encore exercer ma profession pendant quelques années, mais je dois déjà prévoir une longue période de paralysie et de dépendance totale. Vous comprenez sans doute ce que j'ai vécu comme anxiété, soucis, désespoir et révolte au cours des quatre années de ma maladie. J'ai travaillé pendant toute ma vie en m'occupant des autres. Et maintenant — j'ai à peine 50 ans — cette triste fin m'attend. Même en croyant, le danger de devenir égocentrique est grand. Je ne cesse de demander à Dieu de me montrer le sens de ma vie.

Je sens que tout ce qui est apparemment négatif dans ma vie n'est pas insensé, mais correspond plutôt à une aimable invitation de Dieu pour collaborer à la rédemption de notre temps. Ainsi, la douleur et la maladie, l'anxiété et les dépressions que je dois cacher aux hommes, je puis offrir tout cela à Dieu comme sacrifice pour un prêtre persécuté, pour une religieuse discriminée, pour une paroisse sans pasteur, ou comme bouclier contre les innombrables séducteurs et corrupteurs dans notre monde libre.

Je sais aussi ce qui se passe dans l'Eglise, comment un grand nombre s'adapte à la mode du temps et se fourvoie ainsi. J'entends la présomption des ignares et des semi-intellectuels qui veulent rogner les dix commandements. Dieu m'a donné la compréhension et l'intelligence afin que je m'engage pour Lui. Mais plus que des mots polis, qui ne sont d'ailleurs jamais exempts de vanité, il demande des sacrifices et des prières qui abandonnent tout à Sa grâce.

Je comprends tout cela de mieux en mieux. Ne pas me replier sur moi-même, mais contempler l'épanouissement du Royaume de Dieu. Il se pourrait que, même après une vie pleine de succès, je me serais trouvé devant Dieu les mains vides, si la chance ne m'était pas donnée maintenant de travailler pour Lui.

Mon exemple est Simon de Cyrène. Il fut probablement obligé de porter la croix. Il fut peut-être indigné, se sentit traité injustement ou blâmé, mais finit par comprendre que ce fut là l'heure de grâce de sa vie. Moi aussi, un jour, je serai reconnaissant pour la souffrance et la solitude. Et il est bien petit, mon sacrifice, à la lumière de la souffrance des martyrs.

Une nuit blanche m'attend. Je la présente à Dieu afin qu'il accorde la paix du sommeil à un de Ses Saints emprisonnés.

Laissez-moi encore ajouter ceci : La situation paraît certainement désespérée. Mais il y a beaucoup de fidèles silencieux qui se tiennent fermement du côté de Dieu et de Son Eglise, qui mènent une vie disciplinée et sobre et qui font du bien. La rencontre de telles gens est une joie toujours nouvelle. On les trouve dans tous les lieux et leur nombre est étonnamment grand chez les jeunes. La conviction personnelle remplace le christianisme de routine et le petit troupeau des militants remplace les moutons de Panurge...

Témoignage

LES SIGNES DE LA CROIX

Padre Pio nous a quittés il n'y a pas dix ans et depuis lors, la foule de ceux que bouleversent sa vie de prière, de souffrance et d'abnégation ne cesse de grandir.

San Giovanni Rotondo où il a vécu cinquante ans, retiré dans le plus modeste des couvents, est devenu l'un des plus importants et des plus fervents pèlerinages de chrétienté. L'hôpital qu'il y a fondé, l'un des plus beaux du monde, étonne et émerveille.

Des milliers de témoins vivants attestent de ses incompréhensibles dons de « voyance spirituelle », de « présence » auprès de ceux qui faisaient ardemment appel à lui et d'« intercessions » en leur faveur.

Le voir à l'autel était pour les heureux bénéficiaires un moment inoubliable. Il illuminait et transformait les cœurs, consolait et guérissait les âmes, faisait fleurir sur ses pas conversion et vocations...

Si l'on peut mesurer la dureté des siècles à la grandeur des Saints qu'ils suscitent, le nôtre aura, sans aucun doute, connu le sommet de la Miséricorde divine.

★

...La liste de ses guérisons inexplicables, cancers, polio, tuberculose, constatées par des sommités irrécusables, remplirait des volumes. La petite Gemma di Giorgi venue au monde sans pupilles, reçut la vue des mains du Père en même temps que la communion.

« Il est impossible qu'elle puisse voir » affirma le professeur Caramozza de Pérouse après le miracle. Elle est toujours sans pupilles et pourtant elle voit.

Une histoire célèbre à San Giovanni est celle du docteur Ricciardi, bon cœur mais athée convaincu et ennemi déclaré du Padre Pio qui souffrait en silence de son action.

Atteint d'un cancer à l'estomac, la nouvelle se répandit un jour que le brave docteur était à l'agonie. Le village qui l'aimait bien courut prévenir le Padre.

Clopinant dans la neige sur ses pieds martyrisés, il arriva aussitôt, portant le Saint viatique et avec son sourire d'une tendresse maternelle, ouvrit les bras au moribond. « Pardonnez-moi, Padre Pio », ne sut que sangloter le vieux mécréant confondu et repent.

Pour édifiante qu'elle soit, l'affaire serait banale si, trois jours plus tard, définitivement guéri grâce à l'intervention de Padre Pio, le Docteur Ricciardi n'eut commencé une nouvelle vie toute dévouée cette fois à son bienfaiteur.

« Va et ne pêche plus » disait Jésus à ceux qu'il guérissait. Padre Pio ne se le permettait pas mais ses gué-

rison n'avaient pas d'autre but que la conversion des âmes et leur salut : le salut, mot admirable qui signifie tout à la fois Santé, Paix et protection... « Je vous salue Marie »... « Quand j'ai ramassé une âme, qu'elle soit tranquille, je ne la laisserai plus retomber ». Aidé il est vrai par les dons exceptionnels dont il était gratifié à la mesure de ses sacrifices.

Une petite fille eut un jour ce joli mot : « On dirait que le Padre Pio vit dans les fleurs ».

Si les blanchisseuses du village se disputaient le plaisir autant que l'honneur de laver son linge, c'est que tout ce qu'il avait touché embaumait, même les pansements de ses plaies.

Il prévenait ou encourageait à distance ses protégés en les entourant de parfums ineffables. C'est ainsi qu'il alerta sur son lit d'hôpital une diabétique condamnée par la médecine. Tandis qu'un parfum de fleur se répandait dans la chambre, elle s'entendit appeler : « Lucie, lève-toi et marche. Tu es guérie ».

Plus encore que l'odeur de sainteté ou le don des langues, celui de bilocation demeure pour la science un mystère inexplicable qu'elle se refuse d'ailleurs à étudier. La bilocation, c'est la possibilité de se trouver, de parler et d'agir dans deux endroits à la fois.

Après la guerre, le Général Cadorna vaincu, désespéré, allait se suicider quand un capucin pénétra sous sa tente malgré les ordres formels donnés à la sentinelle. D'un geste désapprobateur, il arrête la main qui tenait le revolver... et disparaît.

Perplexe, le général réfléchit... un moment s'écoule, il est sauvé.

Beaucoup plus tard, de passage incognito à San Giovanni, il aperçoit de loin le Padre. Celui-ci s'arrête, le regarde et refait le même geste de la main que l'autre, mais cette fois avec un charmant sourire... Pas de doute possible, c'est son capucin. Dieu accorde à ses vrais serviteurs le droit d'utiliser les forces de la nature quand cela est nécessaire à l'économie du salut.

(Dans « N.-D. des Temps Nouveaux »)

Il libère un prisonnier !

Maître Aussel, avocat à Montpellier, avait appris que son fils âgé de 23 ans était prisonnier au Liban. Il fut fait prisonnier par les Palestiniens qui demandèrent une bonne somme d'argent pour sa libération.

Sachant ce qui était arrivé à son fils, il confia cette douloureuse affaire à saint Joseph de Puimisson, à 12 km de Béziers.

Il sollicita des prières au Curé de Puimisson et aux Sœurs Clarisses de Béziers. Puis il partit en avion pour Beyrouth.

A peine arrivé au Liban, un Monsieur se présenta à lui, lui indiquant un hôtel où il pourrait passer la nuit et surtout lui dit de ne pas se faire de souci au sujet de son fils dont il allait s'occuper immédiatement. M. Aussel lui demanda : « Quel est votre nom ? » — Je m'appelle Joseph.

En effet, ce M. Joseph est revenu le lendemain et lui dit que son fils était libre et qu'il allait partir en avion pour Madrid et puis pour la France.

Alors, le père prit un avion pour la France où il retrouva sain et sauf son fils. Quelle joie pour toute la famille !

Quel était ce M. Joseph inconnu qui avait obtenu la liberté de son fils et sans rien payer pour sa libération ? N'est-ce pas saint Joseph ce Monsieur Joseph qui a obtenu ce miracle ?

Aussi M. Aussel, 65 ans, et son fils sont allés à pied de Montpellier à Puimisson. Ils ont marché toute la nuit, parcourant 70 km au prix d'une extrême fatigue pour remercier saint Joseph qui leur a obtenu ce miracle le 19 mars 1976, jour de sa Fête.

Lettre de Tchécoslovaquie

La petite B... était très malade, un virus attrapé à l'école, disait le docteur (il y avait d'autres cas de cette maladie). La vue baissait régulièrement et rapidement. Si j'ai bien compris, la vie même de la petite était menacée. Les docteurs consultés ne donnaient aucun espoir de guérison.

La maman, affolée, s'est adressée au plus grand spécialiste qui, sans connaître auparavant l'enfant, l'a prise en affection, mais a confirmé l'impossibilité de la guérison.

Une amie de la maman lui a alors parlé du Padre Pio dont elle savait peu de choses : qu'il vivait en Italie, qu'il portait les stigmates et qu'il avait une réputation de sainteté.

La maman a alors écrit à « Padre Pio, Italie ». La lettre est parvenue et la réponse a été reçue rapidement. Le père donnait sa bénédiction et reconfortait la maman en disant que l'enfant guérirait. A partir de ce moment, la maladie a cessé d'évoluer. Le spécialiste consulté, sans connaître la correspondance avec le Padre Pio, a déclaré à la maman : « Remerciez Dieu car ce n'est pas moi qui l'ai guérie ».

La petite a écrit au Père pour le remercier et le Padre lui a répondu : « Restez fidèle à Dieu, n'oubliez jamais ce qu'Il a fait pour vous » et il lui a donné sa photo.

Il y a vingt ans : Budapest

La nouvelle arriva en Occident le 24 octobre 1956 : la révolte avait éclaté en Hongrie. La veille, à Budapest, des groupes silencieux d'étudiants s'étaient rassemblés et dirigés vers la statue colossale de Staline, au centre de Buda. Immédiatement, se joignaient à eux des ouvriers et, enfin, l'armée qui, se rangeant à leurs côtés, leur distribuait des armes. C'était l'insurrection. Le régime stalinien de Mathias Rakosi, installé à la fin de la guerre mondiale, croulait en même temps que la statue du dictateur. Mais la liberté dura peu de jours.

Voici un bref résumé des faits :

23 octobre 1956. — Une manifestation d'étudiants s'amplifie rapidement. Dans la soirée éclatent les premiers coups de feu. L'insurrection s'étend dans la ville.

24 octobre. — Les chars soviétiques entrent à Budapest, mais restent pris au piège parmi les barricades. Une partie de l'armée hongroise combat avec les insurgés. Le Comité central du PC désigne comme nouveau premier ministre Imre Nagy, « communiste libéral ».

25 octobre. — Les insurgés demandent le retrait des troupes soviétiques qui campent dans Budapest et d'autres villes. Nagy temporise.

26 octobre. — Furieux combats entre les insurgés et des éléments de la police politique. Nombreux morts et blessés.

27 octobre. — La milice ouvrière occupe les usines et organise la résistance contre les Russes. Ceux-ci réparent en bombardant les rues avec leur artillerie.

28 octobre. — Nagy promet le prochain retrait des troupes soviétiques.

29 octobre. — Tito se déclare solidaire des insurgés hongrois. Les prisons politiques s'ouvrent.

30 Octobre. — Le chaos est total. Le Cardinal Mindszenty, prisonnier au château d'Almassy, libéré par des « soldats rouges » hongrois de Restag, quitte sa prison et, à la demande de ses libérateurs, passe la nuit à Restag.

31 octobre. — Le Cardinal Mindszenty fait à Budapest une entrée triomphale, au milieu de la joie de son peuple. La foule met le feu à des immeubles soviétiques et pourchasse les soldats soviétiques.

Au Kremlin, Nikita Khrouchtchev, secrétaire du PCUS, les hommes du Politburo et les militaires décident que, pour protéger les intérêts soviétiques et pour décourager d'éventuelles velléités de révolte dans les autres pays socialistes, l'invasion de la Hongrie s'impose. Huit divisions de l'Armée Rouge avec mille chars armés, sont donc dirigés vers Budapest.

1^{er} novembre. — La Hongrie dénonce le Pacte de Varsovie, proclame sa propre neutralité et fait appel à la protection de l'ONU. Les chars soviétiques occupent l'aéroport.

2-3 novembre. — Imre Nagy demande à traiter avec les Russes. Les délégations militaires soviétique et hongroise, cette dernière ayant à sa tête le ministre de la défense, Maleter, se réunissent au palais du Parlement. Un accord de principe établi, les Russes se retirent sous prétexte d'en donner communication à l'Etat-Major de Moscou. Le président Nagy pourra ensuite en donner communication au monde. Le 3, à minuit, un coup de téléphone des Russes propose au président Nagy d'envoyer immédiatement chez eux le général Maleter, afin de signer l'accord approuvé par Moscou et Varsovie. Le général Maleter se rend immédiatement à l'invitation. Il ne revient pas. Les Russes sont en route et détiennent l'homme qui pouvait assurer la défense de la Hongrie.

4 novembre. — Dès 4 heures du matin, Budapest s'éveille sous un ouragan de feu. Nagy, à la Radio, lance un appel désespéré à l'Occident. Appel qui sera répété en toutes les langues, jusqu'à la fin. Mais, à 6 heures, les chars soviétiques sont déjà sur la place du Parlement.

A 9 heures, les Soviétiques annoncent par Radio la constitution d'un nouveau gouvernement ayant à sa tête Kadar.

Imre Nagy, qui fut l'un des fondateurs du communisme hongrois, communiste de longue date, mais partisan d'un « communisme à visage humain », réfugié à l'Ambassade de Yougoslavie sur invitation de Tito, est attiré au-dehors par un subterfuge et enlevé par les Russes. Déporté en Roumanie, il sera exécuté (fusillé ou pendu, on ne sait), en juin 1958.

Les insurgés, complètement isolés, combattront encore pendant une vingtaine de jours... Plus de vingt cinq mille d'entre eux ont perdu la vie au cours de ces événements. Plus de vingt mille Hongrois seront déportés et plus de cent mille prendront le chemin de l'exil.

Le Cardinal Mindszenty, réfugié à l'Ambassade américaine dans la nuit du 3 au 4 novembre, écrit dans ses « Mémoires » :

« De l'année 1944 au 23 octobre 1956, la Hongrie a été une immense prison. On a pu y respirer librement pendant 11 jours (moi, pendant 4). Après le 4 novembre, le pays est redevenu une prison.

« La force morale, la solidarité, la ténacité des Hongrois ont offert un spectacle sublime qui nous a attiré la compassion du monde entier.

« Mais qu'est-il advenu de la semence dispersée ? On avait promis, au peuple de cette malheureuse terre, la liberté... nous avons vu, au contraire, arriver la terreur exercée par une minorité, la misère, les bains de sang... Il nous a même été impossible de compter nos victimes. La solidarité occidentale avec ma nation en lutte est hors de discussion : elle s'est manifestée par des paroles retentissantes. Mais nous avons dû reconnaître amèrement que personne n'a répondu effectivement à nos appels à l'aide en se rangeant à nos côtés.

« Les grandes puissances du monde ont eu peur en face de la puissance soviétique qui, pendant une semaine, a été humiliée dans les rues de Budapest par les étudiants de la Hongrie mutilée. »

« PRO-FRATRIBUS »

M. KOVAC Joseph, 42, rue de Grenelle
75007 Paris - C.C.P. La Source 3.108.87

POUR UN MONDE MEILLEUR

PRIERE

Le chapelet chaque jour avec la méditation des mystères du Rosaire.

PENITENCE

— Observer les commandements de Dieu et de l'Eglise, même si cela exige quelques sacrifices.

— Accomplir fidèlement notre devoir d'état.

— Assumer notre tâche familiale, professionnelle et sociale pour l'amour de Dieu, et dans un esprit de charité et de service envers le prochain.

— Accepter les épreuves et les souffrances de la vie en réparation de nos péchés et pour la conversion des pécheurs.

DEVOTION A SON CŒUR DOULOUREUX ET IMMACULE

— Se consacrer au Cœur Dououreux et Immaculé de Marie, Mère de Dieu et Mère de l'Eglise.

Par cette consécration nous reconnaissons la place privilégiée que la Sainte Vierge occupe dans le plan divin et son rôle éminent dans l'œuvre de notre salut. Nous faisons appel à sa maternelle intercession et nous nous mettons à son école et à sa disposition pour travailler au salut de l'Humanité.

(Suite à la page 11)

CONSÉCRATION AUX DEUX CŒURS DE JÉSUS ET DE MARIE

A Kérizinen, en Bretagne, ont eu lieu de nombreuses apparitions de la Sainte Vierge, du Sacré-Cœur et de la Sainte Famille. Elles n'ont pas encore été homologuées par l'Eglise.

Le Père Guérard des Lauriers, O.P., Professeur de Philosophie au Latran, a rédigé le texte d'une consécration qui a reçu l'approbation du Vicariat de Rome, sans référence aux apparitions, mais correspondant à l'esprit des messages.

Le 1^{er} octobre 1955, la voyante eut une apparition des deux Cœurs de Jésus et de Marie, et reçut le message dont nous reproduisons ci-dessous le texte :

« Je demande que ce monde soit de nouveau consacré, mais cette fois à nos Cœurs Unis. Que vos familles, vos nations, le monde entier soient consacrés, mais dans une même consécration, au Cœur Sacré et Miséricordieux de Jésus et à mon Cœur Dououreux et Immaculé à nos deux Cœurs Unis dans le Saint-Esprit.

« Cette consécration, d'un amour réparateur, transformera les plaies de nos Cœurs en des sources de vie, nous permettra de revenir en conquérants sur cette terre bouleversée, de dominer la tempête, de dissiper d'un geste souverain ces nombreux apostats qui, avec une rage infernale, cherchent à détruire votre foi et à faire disparaître tout ce qui est de Dieu. Cette consécration sera l'harmonieuse voix qui remplira l'univers d'un mot d'invincible espérance pour tous, mais d'horrible épouvante pour Satan et ses suppôts, car elle mettra fin au règne de l'impiété ; et le monde, irrémédiablement voué à la ruine, sera sauvé. Oui, le monde sera sauvé par nos deux Cœurs Unis. Ces deux Cœurs, liés dans les mêmes souffrances, triompheront dans une même royauté. Mais cette royauté ne sera universellement réalisée que si elle est d'abord intérieure, dans vos cœurs ».

CONSECRATION

Seigneur Jésus, Fils éternel du Dieu vivant, nous savons que Vous avez pris chair dans le sein virginal de Marie, et que Vous nous avez rachetés, en mourant pour nous, pauvres pécheurs, sur la Croix.

De votre Cœur Sacré, percé par la lance du soldat, Saint Jean a vu couler du Sang et de l'Eau. De cette source inépuisable se répandent, depuis vingt siècles, sur l'humanité pécheresse, des torrents de miséricorde.

Mais Vous avez voulu associer étroitement à cette Œuvre de salut Votre Très Sainte Mère, la Vierge Marie. Le vieillard Siméon lui avait annoncé qu'un glaive de douleur lui transpercerait l'âme ; dès lors, Elle a accepté, pour notre Salut, votre immolation ; debout au pied de la Croix, Elle est devenue, par son Fiat, notre Corédemptrice. Au ciel, Elle ne cesse d'intercéder pour nous auprès de Vous et c'est par ses Mains virginales que Vous nous distribuez toutes Vos grâces.

Vos deux Cœurs, inséparablement unis dans la douleur et dans la gloire, sont le repos de ceux qui vous aiment et le refuge assuré des pécheurs repentants.

Nous voulons que ces deux Cœurs unis dans l'Esprit Saint :

Votre Cœur Sacré et Miséricordieux, Oh ! Jésus,
Votre Cœur Dououreux et Immaculé, Oh ! Marie,
régner désormais sur notre foyer.

Oh ! Jésus, nous voulons prendre pour règle de toute notre vie, non pas les idées, les modes de ce monde enflé d'orgueil et pourri de jouissance, mais vos Enseignements et vos Exemples.

Oh ! Marie, nous voulons puiser dans votre Cœur Dououreux et Immaculé une soumission pleine d'amour à la Sainte Volonté de Dieu, et une haine vivace de tout péché.

Que vos deux Cœurs Unis écartent de notre foyer tout germe de discorde, que nous soyons comme les premiers chrétiens, « un seul cœur et une seule âme », travaillant selon nos moyens à l'extension de Votre Royaume de Vérité et d'Amour, par la prière, la pénitence, l'exemple d'une vie d'authentique charité, et la diffusion de vos Messages miséricordieux aux hommes de notre temps. Faites-nous la grâce d'élever nos enfants dans la crainte et l'Amour de Dieu.

Sans vous, nous ne pouvons rien ; soyez toujours notre lumière, notre force et notre consolation.

Que la Sainte Eucharistie et la méditation des Mystères du Rosaire soient notre nourriture quotidienne.

Nous ne demandons pas d'autre récompense que de Vous aimer et de Vous faire aimer toujours davantage, de partager ici-bas Vos peines et là-Haut, Votre Gloire éternelle.

Avec approbation
du Vicariat de Rome
le 14 juin 1969

POUR UN MONDE MEILLEUR

(suite)

— Offrir la communion réparatrice le premier samedi du mois à son Cœur blessé et affligé par les péchés des hommes. Si on ne peut le samedi, le faire le 1^{er} dimanche du mois. En faisant réparation pour les pécheurs, nous leur obtiendrons pardon et miséricorde.

Le 10 décembre 1925 la Sainte Vierge apparut à Sœur Lucie de Jésus, la voyante de Fatima, et lui dit : « Regarde, ma fille, mon cœur tout criblé d'épines que les hommes m'enfoncent à tout moment par leurs blasphèmes et ingrattitudes. Toi, du moins, tâche de me consoler, et fais savoir aux hommes que : **Je promets d'assister à l'heure de la mort avec les grâces nécessaires au salut, tous ceux qui, le premier samedi de cinq mois consécutifs, se confesseront, recevront la Sainte Communion, réciteront le chapelet et me tiendront compagnie pendant un quart d'heure en méditant sur les quinze mystères de Rosaire, dans le but de me faire réparation.** »

« SI L'ON ECOUTE MES DEMANDES,

la Russie se convertira et l'on aura la paix. Sinon, elle répandra ses erreurs par le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Eglise ; beaucoup de bons seront martyrisés ; le Saint-Père aura beaucoup à souffrir ; plusieurs nations seront anéanties, etc... »

Ici le 3^e secret de Fatima, non encore dévoilé...

« MAIS ENFIN MON CŒUR TRIOMPHERA.

Le Saint-Père me consacra la Russie qui se convertira, et il sera accordé au monde un certain temps de paix » (La Sainte Vierge à Fatima, le 13 juillet 1917).

« Priez, priez beaucoup et faites des sacrifices pour les pécheurs, car beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'il n'y a personne qui se sacrifie et prie pour elles » (19 août 1917).

De nos jours, où le mal continue ses ravages, où « la fumée de Satan est entrée dans le peuple de Dieu » (Paul VI, le 29-6-1972), où l'Eglise, blessée et déchirée intérieurement, traverse une crise si grave, **le Message de Fatima apparaît plus actuel et plus urgent que jamais.** Appliquons-nous à le vivre pour notre salut et celui de notre pauvre monde si désespéré.

« Le mal qui aujourd'hui ravage l'humanité ne pourra être vaincu que par une sainte et universelle croisade de prière et de pénitence » (Pie XI, le 19 mars 1937). St Michel-Archange, Protecteur de la Sainte Eglise et notre Défenseur dans le combat, intercédez pour nous.

Editions Saint-Michel. 53150 - Saint-Cénéry
Prix : 0,50 F les dix - 4,00 F le cent

Les persécutions religieuses en U.R.S.S. :

Lettre ouverte

du prêtre Serguei Jeloudkov

au Dr Philip Potter, secrétaire général du Conseil Mondial des Eglises

Cette lettre du Père Jeloudkov, prêtre orthodoxe de Pskov, présente un double intérêt : celui de montrer comment a été organisée par le pouvoir une tentative de discréditer auprès du **Conseil Mondial des Eglises** les témoignages qui lui ont été apportés sur les discriminations religieuses en U.R.S.S. ; et de faire ressortir d'une manière simple que, par l'élimination successive de toutes les possibilités d'exercice du ministère, le pouvoir ne laisse à l'Eglise soviétique qu'un rôle de musée vivant dans un régime d'athéisme d'état.

« Monsieur le Secrétaire Général,

En complément à ma lettre du 24 mars, je vous communique les données exactes sur l'origine de la lettre dite « de paroissiens » de l'église St-Nicolas du village de Poushokino, diocèse de Moscou.

Oui, cette église existe, on peut la voir sur la route où passent les étrangers se rendant à Zagorsk. Le curé de l'église, le Père Dimitrii Sagan, y a prononcé le 18 février un sermon condamnant le Père Gleb Yakounine et Lev Reguelson pour avoir adressé leur appel aux délégués de la V^e assemblée du conseil mondial des églises à Nairobi. Le texte de l'appel n'a pas été lu, seul son contenu altéré a été transmis. De même, le texte préétabli pour être présenté à la signature des paroissiens n'a pas été communiqué. Ce n'était pas un jour de fête et il n'y avait à l'église que des femmes âgées. Faisant confiance au prêtre, elles étaient prêtes à signer sans lire le document. Mais une vieille s'exclama qu'il fallait se méfier et que ces signatures visaient à faire passer tous les fidèles au catholicisme (!). Les femmes pressentirent qu'il se passait quelque chose de louche et elles se mirent à sortir de l'église. Toutefois, certaines avaient déjà signé avant l'incident, de sorte que le document revêtait déjà une forme convenant au but de l'opération. Le prêtre Dimitrii Sagan lui-même ne signa pas le document.

Le contenu de la soi-disant « lettre de paroissiens » est totalement faux. Sans m'attarder à d'autres mensonges, je m'arrêterai à une seule phrase notée au cours de l'émission radiophonique. Je cite :

« Nous sommes des citoyens jouissant de tous leurs droits et personne ne nous empêche de remplir nos devoirs religieux en accord avec les lois de notre pays » (fin de citation).

Vérifions cette affirmation. Un besoin religieux essentiel est la prière à l'église. Sur la route Moscou Zagorsk on voit des églises ouvertes. Mais il y a d'autres régions où les églises sont distantes de centaines de kilomètres ; il y a des villes sans aucune église, il y a des villes très importantes où chaque église doit servir pour des centaines de milliers d'habitants. Pour ne prendre qu'un exemple, à Sverdlovsk (1 100 000 habitants), il n'y a qu'une seule église ouverte au culte. Les requêtes des croyants pour qu'on ouvre des églises se heurtent à des fins de non-recevoir. Depuis 15 ans, on n'a pas entendu parler de l'ouverture d'une seule église. Pendant la même période, malgré les protesta-

tions des citoyens croyants, pas moins de 10 000 églises ont été fermées ; ce chiffre n'est absolument pas exagéré. La discrimination dont sont l'objet les croyants s'exprime parfois sous la forme injurieuse de l'organisation d'un **musée antireligieux dans l'église** qui devrait être ouverte au culte. Exemples : Leningrad, Vilnius, Saratov.

Une autre importante exigence religieuse est la formation spirituelle. Les chrétiens peuvent-ils se procurer la sainte Bible ou d'autres ouvrages religieux ? Non, parce que l'édition ou l'envoi de l'étranger d'une pareille littérature est **INTERDIT**. Les publications du patriarcat de Moscou sont éditées en tirages insignifiants et ne sont pas en vente libre. On peut affirmer que des **MILLIONS** de citoyens croyants ne possèdent pas l'Écriture Sainte.

Il y a des devoirs religieux à accomplir **hors de l'église**. Les citoyens croyants peuvent-ils inviter le prêtre au cimetière afin d'y prier sur la tombe de parents ? Non, cela est **INTERDIT**. Peut-on faire bénir sa propre maison ? Non, cela aussi est **INTERDIT**. Peut-on faire venir le prêtre auprès d'un malade à l'hôpital ou dans une maison pour personnes âgées pour accomplir le plus grave des devoirs religieux, la dernière confession d'un mourant ? Non, cela est **INTERDIT**. Cela est interdit de fait parce qu'il faudrait solliciter chaque fois l'autorisation spéciale du pouvoir local, alors que de pareilles autorisations ne sont jamais accordées.

Quant au baptême : peut-on inviter le prêtre à venir baptiser à la maison ? Non, cela est rigoureusement **INTERDIT**. Si le prêtre enfreint cette interdiction, il se fait renvoyer. Pour le baptême à l'église, les parents de l'enfant ou le baptisé adulte doivent présenter leur passeport pour l'enregistrement et vivre ensuite dans la hantise de répressions extra judiciaires. Pour un étudiant par exemple ce peut être l'exclusion de l'institut ; pour un enseignant la perte de son emploi et la révocation à vie. Cela n'est pas formellement inscrit dans les lois, mais accomplir son devoir de chrétien en recevant le baptême dans de telles conditions est dans la pratique **INTERDIT**. Et il est **STRICTEMENT INTERDIT** au prêtre de baptiser sans enregistrer les passeports.

Passons à l'instruction religieuse. Les parents chrétiens peuvent-ils organiser des cours collectifs pour leurs enfants ? Non, cela est **TRES STRICTEMENT INTERDIT**. Même dans le cercle de famille, l'enseignement religieux donné ouvertement peut être puni de la **DECHEANCE DES DROITS PARENTAUX**. Même le port par les enfants d'une croix autour du cou est de fait **INTERDIT**. Il peut donner lieu à des poursuites extra judiciaires contre les parents et contre l'enfant lui-même.

La situation de l'élève ou de l'étudiant chrétien. En répondant aux questions, en présentant les examens, il est obligé de renier le christianisme en répétant les formules d'athéisme militant inscrites dans les manuels d'histoire, de littérature, de sociologie, d'histoire naturelle. Se récuser, exprimer son désaccord avec le manuel ? Cela signifie la perte de l'**ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**.

Un devoir religieux très important est celui de la communauté. La communauté chrétienne devrait être la première expression de l'Eglise. Son activité ne se limite pas à la prière dans l'église, elle s'étend aussi à toute espèce d'entraide spirituelle, à l'exercice de la charité dans le sens le plus large. Mais toute activité de ce genre est **STRICTEMENT INTERDITE**. Les citoyens croyants n'ont pas le droit de former une communauté. La législation appelle « communauté » ce qui n'est pas une communauté chrétienne, c'est-à-dire les vingt membres fondateurs. Ils se réunissent une fois sur plusieurs années et seulement avec l'autorisation spéciale du pouvoir civil, uniquement pour élire le « staroste » ou d'autres administrateurs de l'église. En outre, le pouvoir civil se réserve le droit de récusation. On connaît des cas où les administrateurs de l'église sont tout simplement nommés par le pouvoir civil. A part les versements massifs apportés régulièrement au « Fonds pour la paix » **AUCUNE** activité charitable **N'EST PERMISE** aux administrateurs.

Dans ces conditions, le prêtre n'est plus à la tête de la communauté chrétienne, c'est un simple employé dont on loue les services. Le prêtre n'a pas le droit d'être présent lors des réunions de la « vingtaine » ; il n'a droit à aucune participation dans l'administration. Il n'est même pas libre dans le domaine proprement liturgique : il ne peut décider du nombre des chantres et des autres personnes qui l'assistent ; il ne peut donner l'ordre à la chorale ; il ne peut intervenir dans la décoration de l'église.

En ce qui concerne la **prédication** nous vivons une crise interne : nous ne parvenons pas à exprimer comme il le faudrait la véritable grandeur du christianisme. Et même le très petit nombre de **bons** prédicateurs ne prêchent que le dimanche ou les jours de fête, quelques dix à quinze minutes par semaine. Pourquoi ne pas systématiquement organiser des causeries le soir ? Dans les interviews officieuses il est d'usage d'entendre dire que « l'instruction religieuse » est chez nous dispensée dans les églises. C'est faux, c'est inconcevable. C'est **ABSOLUMENT INTERDIT**.

Malgré la condition asservie du prêtre, des liens personnels et vivants l'unissent peu à peu à ceux qui plus ou moins fidèlement viennent à l'église. Le prêtre ne pourrait-il constituer avec ses fidèles une communauté chrétienne non officielle ? Non, on ne peut y songer, **C'EST STRICTEMENT INTERDIT**. Et les paroissiens ne peuvent défendre un prêtre auquel ils sont attachés, ainsi que nous l'avons constaté lorsque fut persécuté le Père Dimitri Doudko : voilà quatre mois déjà qu'il a quitté sa charge. Grâce à Dieu, il y a d'autres prêtres dignes qui poursuivent leur ministère, mais dans les conditions strictement limitées des interdits relatés ci-dessus.

Ainsi donc, les chrétiens de ce pays **NE JOUISSENT PAS** de la plénitude des droits du citoyen, et ils sont en butte à des **OBSTACLES** très pénibles, parfois insurmontables dans l'accomplissement de leurs obligations religieuses. Toute cette question de la discrimination (légale ou de fait) contre les chrétiens a été suffisamment mise en lumière dans le célèbre rapport de l'académicien Igor Shafarevitch et dans d'autres documents sincères et responsables. Comme tant d'autres, je me taisais, me consolant à la pensée que la vérité était connue. Mais je me suis senti obligé de m'adresser à vous quand j'ai eu connaissance de cette tentative malhonnête de calomnier nos frères et de tromper en votre personne le Conseil mondial des églises par cette soi-disant « lettre de paroissiens ».

On dit qu'à Moscou il y eut diverses tentatives semblables, mais que toutes les personnes respectables ont résolument refusé de signer.

Que Dieu bénisse votre haute charge.

Prêtre Serge JELOUDKOV
10 avril 1976
(Dans « L'Homme Nouveau »)

Le chapelet du policeman

C'était à Philadelphie, où le bruit d'un plastiquage, loin d'être assourdi, s'est amplifié en traversant l'océan et a fait d'un pauvre évêque, tout au long du congrès eucharistique international, un homme placé sous la protection serrée de deux solides policiers qui ne vous lâchaient pas d'une semelle, encombrants à force d'être prévenants. Curieux compagnonnage, plein de péripéties : on ne s'en tire que par un humour raisonné ! Voici enfin venu, sur le quai de la gare, le moment où chacun va reprendre sa liberté. Quelle n'est pas ma surprise de voir que le dernier geste de sécurité devient un geste d'appel : d'une poche intérieure, l'un de mes anges gardiens, celui qui avait la mine la plus sévère, sort discrètement non pas son arme de défense, mais un gros chapelet en me disant : « **C'est ma sécurité quotidienne, mon Père, voulez-vous le bénir ?** » Et, comme si j'avais l'air d'hésiter, il ajoute : « **Oui, chaque jour je le récite.** »

Ainsi donc le chapelet se trouve encore entre les mains les plus diverses, sans fausse honte ni vaine ostentation. Francis Jammes, le poète de **l'angélus de l'aube à l'angélus du soir**, l'a comparé à une corde à nœuds offerte à ceux qui peinent durant une ascension en montagne. Il faut l'avoir expérimenté — et pendant longtemps — pour être persuadé de son efficacité spirituelle. Parler du chapelet aujourd'hui, ce n'est pas plaider une cause perdue.

Ni gadget, ni amulette, le chapelet est comme l'Evangile de l'analphabète. Et qui d'entre nous oserait se dire assez savant pour scruter à fond les Ecritures ? Bien plus, le chapelet est une invitation à aller au-delà, pour savourer la Parole de Dieu avec une âme de « pauvre », à la manière de Marie elle-même. Le chapelet, c'est la mère de Jésus nous prenant par la main, nous introduisant dans son intimité pour nous apprendre à méditer, avec elle et à partir de sa propre histoire, les « mystères » de l'histoire de Dieu fait homme. Dans une lettre célèbre à Joseph Lotte, Charles Péguy écrivait qu'il n'est pas toujours facile de dire le Notre Père, surtout « **que ta volonté soit faite** ». Alors il disait le « **Je vous salue, Marie** » comme une **prière de réserve dans le mécanisme du salut** que le plus lamentable pécheur peut dire vraiment. En se familiarisant avec la Mère de Dieu, le cœur est rendu, comme à son insu, capable de dire le Notre Père et le dire jusqu'au bout.

Vous cherchez à raviver votre foi menacée de toutes parts ? Le Rosaire est un vrai catéchisme, Newman disait même que c'est le **Credo tourné en prière**. Vous ne voulez pas passer pour un arriéré ? Les découvertes les plus modernes de la psychologie nous disent que la répétition lente, régulière, engendre une sérénité qui favorise la contemplation, l'assimilation des vérités les plus ardues.

Vous pouvez tout faire en égrenant votre chapelet... même veiller à la sécurité de votre évêque ! En tout cas, soyez assurés que votre évêque, chapelet en main, veille sur vous. Car l'évêque, l'évêque, est bien le veilleur, le gardien. Et que, de plus haut, Notre-Dame de la Garde veille sur nous tous !

Mgr Roger ETCHEGARAY

(Extrait du bulletin d'information
de son diocèse de Marseille)

Le Péril

LES SUFFRAGES CATHOLIQUES ONT FAVORISÉ LA VICTOIRE DE L'UNION DE LA GAUCHE LORS DES ELECTIONS MUNICIPALES

Aucun observateur politique ne conteste l'influence toujours importante, parfois décisive, des chrétiens révolutionnaires — prêtres ou militants laïcs — dans la conquête par les socialo-communistes de nombreuses municipalités, surtout dans l'Ouest et dans l'Est. Souvent, il a suffi d'un faible déplacement de voix.

D'autres causes ont sans doute joué : une conjoncture économique difficile, le mécontentement des cadres, les divisions de la majorité. N'empêche que des dizaines de milliers de catholiques n'ont pas hésité à voter pour des candidats communistes. Il y a quelques années, ils ne l'auraient pas fait.

SI CE MOUVEMENT SE CONFIRMAIT LORS DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE L'AN PROCHAIN, LES CONSEQUENCES, POUR LA FOI ET POUR L'EGLISE, SE REVELERAIENT DESASTREUSES

Le programme commun prévoit la nationalisation des écoles libres. Ce serait la fin d'une liberté fondamentale, celle des parents de confier leurs enfants aux maîtres de leur choix. De surcroît, il s'agirait d'une spoliation. L'Etat s'emparerait de bâtiments scolaires construits à leurs frais, par les catholiques.

Mais, les chrétiens révolutionnaires poursuivent un objectif beaucoup plus important : **PRENDRE LE POUVOIR DANS L'EGLISE**. Leur programme a été défini par Philippe Warnier, animateur de « La Vie Nouvelle ».

— **Détruire le sacerdoce**, en remplaçant le prêtre par un « président », célibataire ou marié, homme ou femme, qu'éliminerait l'assemblée.

— **Détruire la hiérarchie**, en faisant de l'évêque un simple « ministre du lien », chargé « d'authentifier les communautés de base » et d'établir entre elles ses « rapports fraternels ».

— **Détruire l'Eucharistie**, en la réduisant à un « repas communautaire », signe de l'unité de l'assemblée. Plus question de renouvellement du sacrifice du Christ.

— **Détruire la foi de l'Eglise**, chaque communauté inventant son propre Credo, à sa fantaisie. Jésus n'est plus qu'un homme, le plus grand des prophètes. La résurrection devient une simple « immortalité subjective ». Le Christ continue de « vivre » dans la mesure où les hommes vivent de sa parole. Il n'y a pas d'au-delà. Le Royaume de Dieu se réalise sur la terre grâce aux efforts des militants qui luttent contre l'oppression, l'injustice, la misère.

— **Détruire la morale de l'Eglise**. L'épanouissement de l'homme exige la liquidation de la notion « aliénante » de péché. La fidélité conjugale représente une « option » parmi d'autres. Les divorcés et même les homosexuels sont porteurs de « valeurs » dans la mesure où ils ont eu le courage de s'assumer, etc...

Des milliers de livres, de brochures, d'articles popularisent ce programme d'autodestruction de l'Eglise. Le mouvement « Chrétiens pour le Socialisme », qui regroupe « Témoignage Chrétien », « la Vie Nouvelle », ainsi que certains mouvements d'action catholique comme la JEC, ne dissimule nullement son plan d'action : **FAIRE BASCULER UNE PARTIE DE L'ELECTORAT CATHOLIQUE DANS LE CAMP DU SOCIALISME AFIN DE BRISER LES RESISTANCES AU PROGRES QUI SE MANIFESTENT DANS L'EGLISE**. En d'autres termes, le mouvement « Chrétiens pour le Socialisme » lie étroitement ses options politiques et ses options religieuses. Elles se situent dans un processus dialectique : l'action religieuse des chrétiens révolutionnaires favorise l'action politique de l'Union de la Gauche. Réciproquement, une victoire de l'Union

de la Gauche au plan politique permettrait leur victoire au plan religieux.

SI L'UNION DE LA GAUCHE PRENAIT LE POUVOIR DANS LE PAYS, LES CHRETIENS REVOLUTIONNAIRES LE PRENDRAIENT DANS L'EGLISE.

Les chrétiens révolutionnaires ont, certes, marqué des points depuis 1968 grâce aux appuis dont ils disposent dans les bureaux ecclésiastiques, les aumôneries, le clergé paroissial. Ils ont pu diffuser largement leurs idées et en imprégner une fraction du peuple chrétien. Le nier serait non seulement vain mais dangereux. Cependant, ils se heurtent, en effet, à une résistance croissante qu'ont révélé les sondages effectués pendant l'été de 1976, à l'occasion de « l'affaire » de Mgr Lefèbvre. Ils sont conscients que les « conservateurs », comme ils disent, restent largement majoritaires. Ce qui s'est traduit lors de la session de l'an dernier de la conférence épiscopale qui a décidé une « pause » dans le changement. L'un des rares évêques qui appuient sans réserve les chrétiens révolutionnaires devait en faire le constat dans « Le Monde » du 16 février 1977 : « ces derniers mois, sous la pression des milieux traditionalistes, il n'est question que d'abus dans la célébration eucharistique, de la nécessité de s'en tenir aux textes officiels et aux formes approuvées ».

Une victoire de l'Union de la Gauche fournirait aux chrétiens révolutionnaires les moyens de venir à bout de cette résistance. Trois étapes sont prévues.

1) **En finir avec les mouvements et les publications traditionalistes**. Ce serait relativement facile. Il suffirait d'utiliser une législation tellement touffue et parfois mal connue des administrés qu'elle permettrait tous les arbitrages. Ainsi, on pourrait refuser à nos publications les tarifs préférentiels que les Postes et Télécommunications accordent à la presse. Assurément, on trouverait d'excellents prétextes. De même, on accablerait nos organisations de tracasseries administratives. Soyez assurés qu'il ne serait tenu aucun compte de nos petites querelles. Les chrétiens révolutionnaires ne distingueraient pas entre les partisans de Mgr Lefèbvre, les « Silencieux », l'association « Credo ». Tous seraient étranglés entre deux portes, le plus discrètement du monde.

2) **Accentuer la pression sur les évêques**. L'évêque de Grenoble, Mgr Matagrin, qui ne passe pas pour conservateur, ayant eu le courage de dénoncer l'imposture de la « libéralisation » du Parti Communiste, a subi une véritable persécution. « La violence des réactions subies par Mgr Matagrin aurait joué selon Jean Bourdarias (1), un rôle dans la maladie qui le frappe actuellement » (Bernard Gouley « Les catholiques français aujourd'hui », éditions Fayard, page 182). En cas de victoire de l'Union de la Gauche, la situation deviendrait intenable pour les évêques qui tenteraient de tenir bon. Ils n'auraient de choix qu'entre l'infractus et la démission. Les chrétiens révolutionnaires qui sont parfois freinés dans certains diocèses auraient le champ libre. Ce qu'exprime le mouvement : « Chrétiens pour le Socialisme » en parlant d'un changement radical de rapports de forces qui débloquerait la situation dans l'Eglise. Effectivement, ce serait un fameux déblocage.

3) **Investir le Saint Siège**. Il est évident que les chrétiens révolutionnaires, nombreux et bien organisés en Italie, seraient encouragés. Les manifestations odieuses qui viennent de se dérouler à Rome pour exiger du Pape qu'il « retourne en Avignon » se multiplieraient, rendant de plus en plus difficile le fonctionnement du gouvernement de l'Eglise.

Nous nous refusons à parler de persécution ouverte. Les communistes français ont tiré les leçons de l'ex-

LA CONFESSION INDIVIDUELLE : UN DEVOIR

Chers fils, chères filles,

L'approche de Pâques nous invite à accomplir un devoir caractéristique de la participation de chaque fidèle à la célébration de la grande fête de la Rédemption : ce devoir, c'est de nous confesser, c'est-à-dire de nous approcher du sacrement de pénitence, **personnellement et sincèrement**, en accusant nos péchés, avec des sentiments d'humble repentir et avec la résolution de nous amender. C'est là une loi grave de l'Eglise, toujours en vigueur ; une loi difficile, mais combien salutaire, sage et libératrice ! C'est une loi dont l'observance rencontre aujourd'hui deux ordres de difficultés : l'un, pratique et extrinsèque, consiste à trouver les circonstances concrètes et propices à l'accomplissement de ce précepte ; l'autre, psychologique et intrinsèque, consiste à formuler dans notre conscience le concept du péché, ou plutôt de nos péchés, et à avoir le courage de les accuser, sous le sceau du secret le plus absolu, à un prêtre, c'est-à-dire à un ministre autorisé par l'Eglise à donner l'absolution et à imposer une pénitence.

Nous devons toutefois constater une désaffection progressive à l'égard de la pratique du sacrement de pénitence, avec maintes fâcheuses répercussions sur la vie chrétienne des fidèles et sur leur sens de l'Eglise. C'est

Le Péril (suite)

périence soviétique. En URSS, la jeunesse, de nouveau, se tourne vers le christianisme. Il lui suffit d'une Eglise contrôlée par des chrétiens passés au marxisme. Ceux-ci se chargeront de la détruire, de l'intérieur. Les églises resteraient ouvertes, on continuerait de célébrer l'eucharistie — mais quelle eucharistie ? — à enseigner le catéchisme — mais quel catéchisme ? — De nombreux chrétiens ne s'apercevraient de rien. Après tout, ce ne serait que la situation actuelle qui empirerait avec cette seule différence que toute résistance aurait été détruite, que toute possibilité de redressement, toute chance d'un véritable renouveau disparues.

Il ne s'agit donc pas de se tromper d'adversaire. Seuls, les chrétiens révolutionnaires disposent d'un projet cohérent, d'une stratégie, d'une organisation internationale dirigée d'Amérique latine par des prêtres « castristes ». Décidés à révolutionner la société et l'Eglise, ils utilisent sans doute les complexités dont ils disposent dans les bureaux ecclésiastiques et même auprès de certains évêques, mais se sont eux qui mènent le jeu, grâce à « La Vie » (qui n'est plus catholique) aux « informations catholiques internationales », à « TC Hebdo ».

IL N'Y A PAS UN INSTANT A PERDRE. A CONDITION DE FAIRE PREUVE DE DETERMINATION, RIEN N'EST PERDU.

Le danger principal est là. Il faut le savoir et en tirer les conséquences. Nous n'avons pas l'intention de nous lancer dans la politique et d'appuyer un parti contre un autre, mais il importe, coûte que coûte, d'empêcher les chrétiens révolutionnaires de prendre définitivement et totalement le pouvoir dans l'Eglise grâce à une victoire électorale de l'Union de la Gauche.

Nous pouvons y parvenir. La fraction de l'électorat catholique qui a voté pour les socialo-communistes n'a voulu, dans bien des cas, que manifester un certain mécontentement. Elle ignore, dans l'ensemble, où on la mène. Par une campagne énergique, menée tambour battant, nous pouvons la désabuser. D'ores et déjà, il convient de se mobiliser. Au-delà de nos divergences, un front unique des chrétiens qui refusent tout compromis avec le marxisme doit se constituer. Pour plus de détails écrire à « Courrier Hebdomadaire » de P. Debray, 3, rue des Immeubles Industriels, 75011 PARIS.

là une source de graves appréhensions pour quiconque — clerc ou simple fidèle — aime l'Eglise et est sensible aux exigences du mystère de la grâce et du mystère de notre salut. Que l'homme ait besoin de ce sacrement, aujourd'hui et toujours, cela ressort non seulement du droit canon, mais aussi d'une moindre conscience, dans le monde actuel, des effets du baptême et de ses exigences morales. Cela ressort aussi de l'expérience des avantages spirituels que la confession, surtout si elle se rattache directement au développement de la vie quotidienne, assure à l'âme qui veut être forte et fidèle dans la profession de sa foi.

Confession sacramentelle

En relevant ces quelques aspects, nous n'entendons pas faire l'apologie complète de la confession sacramentelle. Cette apologie pourrait être très vaste, si on la faisait du point de vue historique ; elle pourrait être très féconde, si on la faisait dans les perspectives, scientifiques et littéraires, de la psychologie de l'homme moderne, cette apologie de la confession sacramentelle pourrait être très consolante pour ceux qui se rendent compte qu'une étude objective sur les racines intérieures de l'activité humaine aboutit à un pessimisme désolé et même désespéré devant l'inaptitude de l'homme à la pratique d'une vertu authentique et stable. Qu'il nous suffise de rappeler que cette apologie est possible et facile pour ceux qui se souviennent des paroles du Christ ressuscité, adressées lors de son apparition, le soir même de sa résurrection, à ses disciples réunis au Cénacle : Paix à vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Ayant dit cela, il souffla sur eux et leur dit : Recevez l'Esprit-Saint ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez (Jn 20, 21-23). Vu dans les perspectives de son institution par le Christ, le sacrement de pénitence apparaît comme le sacrement de la résurrection des âmes mortes, comme le sacrement des âmes revenues à la vie, comme le sacrement de la vie, de la paix, de la joie.

Qu'il nous suffise d'exhorter nos frères les prêtres qui administrent le sacrement de pénitence, à accorder à cette activité pastorale l'importance qu'elle réclame ; l'estime, le culte, l'esprit de sagesse et de sacrifice qu'elle mérite : la confession est le sacrement thérapeutique par excellence, c'est le sacrement pédagogique pour la formation chrétienne à tous les niveaux.

Nous exhortons ensuite, tous les fidèles à libérer leur esprit des sentiments de méfiance que peut susciter la pratique de la discipline actuelle du sacrement de pénitence.

Confession personnelle

Si aujourd'hui, l'Eglise autorise, en certains cas très particuliers, l'absolution collective, qu'on se souvienne que cette autorisation a un **caractère exceptionnel**, qu'elle ne dispense aucunement de la confession personnelle, qu'elle n'entend nullement priver les fidèles de l'expérience, des avantages et du mérite de la confession personnelle : école de sagesse morale, la confession habitue l'esprit à discerner le bien du mal ; école d'énergie spirituelle, la confession entraîne la volonté à la cohérence, à la vertu, au devoir difficile. Dialogue sur la perfection chrétienne, la confession aide les âmes à découvrir leur vocation et elle les soutient dans leurs efforts de fidélité et dans leur recherche de la sainteté, la leur et celle des autres.

Puisse la prochaine fête de Pâques procurer à chacun de vous le bonheur de la célébrer par une bonne confession ! C'est là, avec la communion eucharistique, le grand don de Pâques. (Voir à ce propos le toujours actuel Catéchisme du concile de Trente (chap. 21-24), ainsi que les Normes pastorales touchant l'absolution générale, de la Congrégation pour la doctrine de la foi, 16 juin 1972, A.A.S. 1972, p. 510 sv.)

Avec notre bénédiction apostolique.

PAUL VI
23 mars 1977

Instruction « Memoriale Domini » de la S. congrégation pour le Culte divin

En célébrant le mémorial du Seigneur, l'Eglise affirme par ce rite sa foi et l'adoration du Christ, présent dans le Sacrifice et offert en nourriture à ceux qui participent à la Table eucharistique.

C'est pourquoi elle tient beaucoup à ce que l'Eucharistie soit célébrée et qu'on y participe de la façon la plus digne et la plus fructueuse, **en gardant dans toute sa pureté la tradition** — parvenue jusqu'à nous avec un certain développement — dont les richesses sont passées dans les usages et la vie de l'Eglise. Les documents historiques nous montrent en effet que l'Eucharistie a été célébrée et distribuée de multiples façons. Et de nos jours des changements importants et nombreux ont été introduits dans le rite de la célébration de l'Eucharistie, afin qu'il réponde mieux aux besoins spirituels et psychologiques des hommes d'aujourd'hui. De plus, dans la discipline relative au mode de participation des fidèles au divin sacrement a été rétabli, dans certaines circonstances, l'usage de la communion sous les deux espèces du pain et du vin, qui était autrefois commun, également dans le rite latin, et qui ensuite est progressivement tombé en désuétude. L'état des choses ainsi instauré s'était déjà généralisé au moment du Concile de Trente, lequel le sanctionna et le défendit par une doctrine dogmatique, parce qu'il convenait à la situation de cette époque.

La communion dans la main Aperçu historique

Par ces éléments de renouveau, le signe du banquet eucharistique et l'accomplissement fidèle du mandat du Christ sont devenus plus manifestes et vivants. Mais en même temps, ces dernières années, la participation plus complète à la célébration eucharistique, exprimée par la communion sacramentelle, a suscité çà et là le désir de revenir à l'ancien usage de déposer le pain eucharistique dans la main du fidèle, lequel se communique lui-même en le portant à sa bouche.

Dans certains endroits et dans certaines communautés, cette façon de faire est pratiquée, bien que le Saint-Siège n'ait pas encore donné l'autorisation demandée et que parfois cette pratique ait été introduite sans que les fidèles y aient été préparés convenablement.

Il est certes vrai qu'en vertu d'un usage ancien, les fidèles ont pu autrefois recevoir cet aliment divin dans la main et le porter eux-mêmes à la bouche. Il est également vrai que, dans des temps anciens, ils ont pu emporter le Saint-Sacrement avec eux, depuis l'endroit où était célébré le Saint Sacrifice, avant tout pour s'en servir comme viatique dans le cas où ils auraient à affronter la mort pour confesser leur foi.

Cependant, les prescriptions de l'Eglise et les textes des Pères attestent abondamment le très profond respect et les très grandes précautions qui entouraient la sainte Eucharistie. Ainsi, « que personne... ne mange cette chair s'il ne l'a auparavant adorée », et à quiconque la mange est adressé cet avertissement : « ...Reçois ceci, en veillant à n'en rien perdre » : « C'est en effet le Corps du Christ ».

De plus, le soin et le ministère du Corps et du Sang du Christ étaient confiés d'une façon toute spéciale aux ministres sacrés ou aux hommes désignés à cet effet : « Après que celui qui préside a récité les prières et que le peuple tout entier a acclamé, ceux que nous appelons les **diacres distribuent** à tous ceux qui sont présents, et portent aux absents, le pain, le vin et l'eau sur lesquels ont été données les grâces. »

Avantage dans la pratique traditionnelle

Aussi, la fonction de porter la Sainte Eucharistie aux

absents ne tarda-t-elle pas à être confiée uniquement aux ministres sacrés, afin de mieux assurer le respect dû au Corps du Christ, et en même temps de mieux répondre aux besoins des fidèles. Par la suite, lorsque la vérité et l'efficacité du mystère eucharistique, ainsi que la présence du Christ en lui, ont été plus approfondies, on a mieux senti le respect dû à ce Très Saint Sacrement et l'humilité avec laquelle il doit être reçu, et la coutume s'est établie que ce soit le ministre lui-même qui dépose sur la langue du communiant une parcelle de pain consacré.

Compte tenu de la situation actuelle de l'Eglise dans le monde entier, cette façon de distribuer la sainte communion doit être conservée, non seulement parce qu'elle a derrière elle une tradition multiséculaire, mais surtout parce qu'elle exprime le respect des fidèles envers l'Eucharistie. Par ailleurs, cet usage ne blesse en rien la dignité personnelle de ceux qui s'approchent de ce sacrement si élevé, et il fait partie de la préparation requise pour recevoir le Corps du Seigneur d'une façon très fructueuse.

Ce respect exprime bien qu'il s'agit non pas « d'un pain et d'une boisson ordinaires », mais du Corps et du Sang du Seigneur, par lesquels « le peuple de Dieu participe aux biens du Sacrifice pascal, réactualise l'alliance nouvelle scellée une fois pour toutes par Dieu avec les hommes dans le Sang du Christ, et dans la foi et l'espérance préfigure et anticipe le banquet eschatologique dans le Royaume du Père. »

De plus, cette façon de faire, qui doit déjà être considérée comme traditionnelle, assure plus efficacement que la sainte communion soit distribuée avec le respect, le décorum et la dignité qui lui conviennent ; que soit écarté tout danger de profanation des espèces eucharistiques, dans lesquelles, « d'une façon unique, le Christ total et tout entier, Dieu et homme, se trouve présent substantiellement et sous un mode permanent » ; et qu'enfin soit attentivement respecté le soin que l'Eglise a toujours recommandé à l'égard des fragments de pain consacré : « Ce que tu as laissé tomber, considère que c'est comme une partie de tes membres qui vient à te manquer ».

L'enquête auprès des évêques de l'Eglise latine

Aussi, devant les **demandes formulées par un petit nombre** de Conférences épiscopales, et certains évêques à titre individuel, pour que sur leur territoire soit admis l'usage de déposer le pain consacré dans les mains des fidèles, le Souverain Pontife a-t-il décidé de demander à tous les évêques de l'Eglise latine ce qu'ils pensent de l'opportunité d'introduire ce rite. En effet, des changements apportés dans une question si importante, qui correspond à une tradition très ancienne et vénérable, non seulement touchent la discipline, mais peuvent aussi comporter des dangers qui, comme on le craint, naîtraient éventuellement de cette nouvelle manière de distribuer la sainte communion, c'est-à-dire : un moindre respect pour l'auguste sacrement de l'autel ; une profanation de ce sacrement ; ou une altération de la vraie doctrine.

C'est pourquoi trois questions ont été posées aux évêques, dont les réponses s'établissent ainsi à la date du 12 mars dernier (1969) :

1. Pensez-vous qu'il faille exaucer le vœu que, outre la manière traditionnelle, soit également autorisé le rite de la réception de la communion dans la main ?

Placet (oui) : 567 ;

Non placet (non) : 1233 ;

Placet *justa modum* (oui, avec réserves) : 315 ;

Réponses non valides : 20.

2. Aimerez-vous que ce nouveau rite soit expérimenté d'abord dans de petites communautés, avec l'autorisation de l'Ordinaire du lieu ?

Placet : 751 ;

Non placet : 1 215 ;

Réponses non valides : 70.

3. Pensez-vous qu'après une bonne préparation catéchétique, les fidèles accepteraient volontiers ce nouveau rite ?

Placet : 835 ;

Non placet : 1 185 ;

Réponses non valides : 128.

Ces réponses montrent donc qu'une forte majorité d'évêques estiment que rien ne doit être changé à la discipline actuelle : et que si on la changeait cela offenserait le sentiment et la sensibilité spirituelle de ces évêques et de nombreux fidèles.

Conséquence : la pratique traditionnelle doit être maintenue

C'est pourquoi, compte tenu des remarques et des conseils de ceux que « l'Esprit-Saint a constitué intendants pour gouverner » les Eglises, eu égard à la gravité du sujet et à la valeur des arguments invoqués, le Souverain Pontife n'a pas pensé devoir changer la façon traditionnelle de distribuer la sainte communion aux fidèles.

Aussi, le Saint-Siège exhorte-t-il vivement les évêques, les prêtres et les fidèles à respecter attentivement la loi toujours en vigueur et qui se trouve confirmée de nouveau, en prenant en considération tant le jugement émis par la majorité de l'épiscopat catholique que la forme utilisée actuellement dans la sainte liturgie, et enfin le bien commun de l'Eglise.

Mais la communion dans la main peut être accordée par le Saint-Siège aux Conférences épiscopales

Mais là où s'est déjà introduit un usage différent — celui de déposer la sainte communion dans la main — le Saint-Siège, afin d'aider les Conférences épiscopales à accomplir leur tâche pastorale, devenue souvent plus difficile dans les circonstances actuelles, confie à ces mêmes Conférences la charge et le devoir de peser avec soin les circonstances particulières qui pourraient exister, à condition cependant d'écarter tout risque de manque de respect ou d'opinions fausses qui pourraient s'insinuer dans les esprits au sujet de la Très Sainte Eucharistie, et d'éviter soigneusement tous autres inconvénients.

De plus, en pareils cas, pour que cet usage s'établisse comme il faut, les Conférences épiscopales prendront, après prudent examen, les décisions opportunes, par vote secret et à la majorité des deux tiers. Ces décisions seront ensuite soumises au Saint-Siège, pour en recevoir la nécessaire confirmation, accompagnées d'un exposé précis des causes qui les ont motivées. Le Saint-Siège examinera chaque cas attentivement, en tenant compte des liens existant entre les différentes Eglises locales, ainsi qu'entre chacune d'elles et l'Eglise universelle, afin de promouvoir le bien commun et l'édification commune, et afin que l'exemple mutuel accroisse la foi et la piété.

Cette instruction, rédigée par mandat spécial du Souverain Pontife Paul VI, a été approuvée par lui-même, en vertu de son autorité apostolique, le 28 mai 1969, et il a décidé qu'elle soit portée à la connaissance des évêques par l'intermédiaire des présidents des Conférences épiscopales.

Nonobstant toutes dispositions contraires.

A Rome, le 29 mai 1969.

Benno, card. GUT, Préfet.
A. BUGNINI, secrétaire.

L'Eglise a-t-elle une préférence sur la façon de distribuer la Sainte Communion ?

De nombreux chrétiens s'interrogent depuis la permission récemment accordée de recevoir la Sainte Eucharistie dans la main.

A la lumière de la Foi, la dignité de leur conscience chrétienne ne se sentait pas atteinte jusqu'ici par le fait qu'ils recevaient le Corps du Christ sur la langue. Cet usage, établi dans l'Eglise depuis des siècles, leur paraissait justifié parce qu'il écartait au maximum le danger de profanation du Corps du Christ et manifestait parfaitement le respect qui lui est dû.

Mais le souci très humain de n'être pas en retard sur son temps les amène à se poser la question : convient-il ou non de suivre l'évolution actuelle ? Les jeunes en particulier s'y sentent inclinés par leur penchant naturel à affirmer leur personnalité en se séparant de la manière de faire des anciens. Bref, des chrétiens peuvent choisir sans une réflexion suffisante la nouvelle manière liturgique, permise chez nous, de Communier dans la main.

Il nous paraît donc nécessaire de faciliter et d'éclairer leur réflexion personnelle, à laquelle l'Eglise d'ailleurs les invite, en présentant le texte de base sur la façon de distribuer la Sainte Communion, l'Instruction « Memoriale Domini » de la Sacrée Congrégation pour le Culte Divin. Cette Instruction a été approuvée par le Pape PAUL VI en vertu de son autorité apostolique le 29 mai 1969.

Ce document manifeste clairement la préférence de l'Eglise pour la réception sur la langue du Corps du Christ. Sa lecture permettra au lecteur attentif de s'en convaincre. Mais il nous a paru très utile d'ajouter ici les remarques d'un canoniste sur l'interprétation juridique qu'il convient de faire de ce document. Nous souhaitons faciliter ainsi aux chrétiens responsables qui s'interrogent un choix lucide conforme à l'Esprit qui anime l'Eglise.

« Les proportions et le contenu du document indiquent un aspect majeur et central : celui qui présente la Loi de l'Eglise, laquelle a été maintenue de souhait par la majorité de l'épiscopat (voir les chiffres donnés), et maintenue de fait, c'est-à-dire confirmée juridiquement par le Pape ».

« Il n'y a pas deux lois, il n'y en a qu'une, ceci est capital à retenir. D'autant plus que cette Loi (toujours nommée au singulier, cf. Documentation Catholique page 670, au bas), « confirmée de nouveau » par le Pape, est l'objet de sa « vive exhortation », laquelle s'adresse aux Evêques, Prêtres et Fidèles... de sorte que même les laïcs sont invités à participer à l'application et au maintien de cette Loi. »

« Après cette re-promulgation de la Loi traditionnelle, il n'y a non pas, nullement, un promulgation d'une loi contraire, mais ce qu'on appelle en droit et en morale une « relaxatio legis », un relâchement de la Loi, présenté non pas comme d'ores et déjà donné, mais seulement donnable, après examen des cas particuliers ».

« Le cas présente une certaine analogie avec ce qui advient d'un prêtre ou religieux qu'on relève de ses vœux : cela n'abolit nullement la loi générale du célibat sacerdotal ou religieux, ce n'est qu'une conception particulière donnée par miséricorde pour difficultés particulières. Le maintien de la loi se traduit du reste en ces cas par l'exclusion du prêtre de tout ministère ».

« Cet aspect de concession est confirmé par ce qu'a déclaré le Cardinal GUT : « Beaucoup de prêtres ont fait

ce qui leur plaisait (en matière liturgique). Ils se sont imposés. Ces initiatives prises sans autorisation, on ne pouvait plus, bien souvent, les arrêter. Dans sa grande bonté et sa sagesse, le Saint-Père a alors cédé, souvent contre son gré » (Documentation Catholique n° 1551, 16 — novembre 69 — Page 1048, col. 2). C'est donc une « cession », une « concession », contre le gré du Pape ».

« Ceci est fort clair dans « Memoriale Domini » : « Mais là où s'est déjà introduit un usage contraire... ». C'est ce qu'on appelle en Droit Canon un « **usage contraire** » = **contraire à la Loi**. On sait historiquement que pareils usages ne sont pas rares. Ils ne sont pas forcément peccamineux, car il y a bien souvent des situations de bonne foi, et c'est pourquoi le principe de leur existence est reconnu par le Droit. **Mais un usage n'est pas une Loi** (et le texte ici ne l'appelle pas Loi). Lorsqu'il vieillit notablement il devient une coutume. Une coutume peut avoir force de loi, mais elle doit avoir au moins **40 ans** si elle n'est pas contraire à la Loi, au moins **100 ans** si elle est contraire à la Loi. Dans les deux cas elle doit être « raisonnable ». Autrement ça ne vaut pas. Et le code précise (canon 27/2) que la « coutume qui est expressément réprochée par le Droit n'est pas raisonnable ». De sorte que là plus de 100 ans ne suffiront même pas. Or, le canon 818 réproche expressément les coutumes contraires aux rubriques des livres officiels en matière de Liturgie (Missel, Rituels...). Donc il est amplement clair que cet usage ne saurait aucunement prendre la dignité de Loi, même de Loi permissive, à moins d'abroger la Loi précédente et traditionnelle qui exclut cette permission. Or le document « Memoriale Domini » loin d'abroger cette Loi traditionnelle « la confirme de nouveau ».

« La possibilité de cet usage ne peut donc être interprétée comme une nouvelle Loi qui serait permissive et abrogerait en cela le monopole de l'ancienne; mais seulement comme une « relaxatio legis », un relâchement » une suspension de la rigueur mais non de l'essence ou de la substance de cette Loi; et encore ce relâchement n'est-il pas donné en acte, immédiatement, directement, par ce seul document il appelle, pour devenir effectif, une autre intervention juridique, propre à chaque cas, d'où la lettre du Cardinal GUT au Président de la Conférence Episcopale Française du 6 juin 1969, et l'autorisation donnée par tel ou tel évêque. »

« Une question se pose encore à propos de la « concession » du Pape dans « Memoriale Domini » : Mais là où s'est déjà introduit un usage contraire... Peut-on dire que l'usage est déjà introduit dans l'ensemble de la France au moment où le Pape signe « Memoriale Domini » (6 juin 1969) ? Il ne semble pas ».

« Quoi qu'il en soit, le Pape restant l'Evêque ordinaire et immédiat non seulement de Rome, mais de toute l'Eglise (canon 218); et la Loi restant maintenue par lui dans toute l'Eglise pour sa substance bien qu'il en concède des relaxations locales; et tout chrétien même laïc étant vivement exhorté à la respecter; il ressort que :

« 1) — Chacun doit s'estimer au moins invité, et en principe obligé (puisque le principe est maintenu) à communier selon la manière traditionnelle. La généralisation du nouvel usage « concédé » et qui reste « contraire à la Loi » serait contraire à l'esprit et à la lettre de l'Instruction « Memoriale Domini ».

« 2) — La Loi, là même où elle n'est plus un devoir absolu est toujours un droit strict. Tandis que l'usage, n'étant pas une loi permissive proprement dite, ne constitue pas un droit strict, mais seulement une possibilité. En cas de conflit (de conscience ou autre) c'est donc l'usage qui doit céder à la Loi. »

« En pratique, un fidèle a donc toujours un droit strict (défendable devant les tribunaux ecclésiastiques) à communier de la manière traditionnelle, tandis qu'il n'a pas un droit strict à communier de la nouvelle manière ».

« Ce sont donc des motifs d'ordre prudentiel ou pastoral qui peuvent seuls amener le clergé à se sentir « obligé » de faire cette concession = car ce que Rome accorde par concession, le clergé ne peut l'accorder lui

aussi que par concession. Si Rome n'en donne pas un droit, le fidèle n'en a pas reçu un droit, ni le prêtre. Du reste, la lettre à l'Episcopat Français parle bien de « possibilité » (n° 3) et de « concession » (n° 7). »

« 3) — En conscience, prêtres et fidèles doivent donc avant tout respecter attentivement la Loi toujours en vigueur et confirmée de nouveau selon l'exhortation même du Pape dans « Memoriale Domini » (Documentation Catholique page 670) ».

« 4) — Ils doivent donc savoir aussi que l'élargissement concédé par Rome n'enlève aucun des motifs de conscience qui pourrait interdire soit au fidèle, soit au prêtre de profiter de cet élargissement. C'est ce qui arrive en d'autres domaines : par exemple, quelqu'un ayant reçu (tout le monde est concerné maintenant) la permission de lire un livre à l'index doit interrompre sa lecture s'il y découvre un danger proche pour sa foi ou ses mœurs = **la liberté donnée par l'Autorité n'affranchit JAMAIS de la LOI DE DIEU** » — (qui ordonne entre autres de s'abstenir même des occasions de péché, du moins quand on le peut) ».

« 5) — Voici quelques exemples de motifs qui peuvent interdire à la conscience des fidèles l'usage nouveau (liste non limitative) : maladresse personnelle; mauvaise vue ne permettant pas de recueillir avec soin et exactitude les moindres parcelles; fléchissement du respect, voire de la foi, ou même seulement de la ferveur, par suite de l'habitude; tentations personnelles assez fortes de faire un usage mauvais ou au moins trop libre des Saintes Espèces; mains sales; danger pour le sens du sacré des enfants, voire pour leur foi; voire tentation pour eux de jouer avec l'hostie, scandale ou trouble que cette pratique peut causer à autrui; facilités plus grandes pour les vols d'Hosties; etc. — Ces exemples ne sont pas chimériques et le prêtre lui-même se doit en conscience de n'user de la possibilité nouvelle qu'avec beaucoup de prudence ».

Après cette intéressante étude d'un canoniste, étude que nous avons dû d'ailleurs tronquer un peu pour ne pas être trop long, il convient de conclure.

Nous le ferons en répondant brièvement à l'objection bien connue : l'antique pratique de la Communion dans la main. La réponse est simple : cette pratique a été l'étape intermédiaire entre le repas du début et la liturgie codifiée de la suite. Il a fallu le temps. Mais le mouvement alla dans le sens qui aboutit au Concile de TRENTE. Ce sont des faits. Actuellement, si l'on reprend cette pratique, on le fait en sens inverse : sens d'un retour en arrière et non d'une marche en avant.

C'est saint Paul qui a commencé (pour ne parler que de lui) le mouvement de réglementation qui a abouti au concile de TRENTE (I Corinthiens 11/17-34). Et il est contraire à la foi de penser que pendant 16 siècles, et même 20 siècles, ce mouvement fut en contradiction avec le Saint-Esprit, qui assiste toujours l'Eglise. D'ailleurs dès les premiers temps de l'Eglise primitive, par respect pour le Corps du Christ, l'habitude s'établit de **placer un linge précieux sur la main pour recevoir la Sainte Eucharistie**. Nous n'en sommes même plus là ! Et il est fréquent lorsqu'on invoque la crainte que des parcelles tombent à terre qu'on vous réponde : « vous croyez que le Seigneur est dans des poussières plus ou moins invisibles », il s'agit bien de parcelles qu'on trouvait auparavant sur les plateaux de Communion, et qui sont désormais abandonnées aux pieds des hommes par ceux qui n'y prêtent plus attention.

On comprend que le Document « Memoriale Domini » ait confirmé la loi ancienne craignant que naissent « de la nouvelle manière de distribuer la Communion : un moindre respect pour l'Auguste Sacrement de l'Autel; une profanation de ce Sacrement; ou une altération de la vraie doctrine ». (Documentation Catholique page 670).

Saint Michel Archange, Protecteur de la Sainte Eglise
et notre Défenseur dans le combat,
intercédez pour nous.

Bel-Abbès (suite)

A l'ouest de la ville commençaient déjà les marécages. La richesse de la terre et la facilité des arrosages donna aux légionnaires l'idée d'installer là une ferme. Elle fournit bientôt les légumes nécessaires à la troupe. La Légion donna même à cette ferme l'aspect d'un parc afin de joindre l'utile à l'agréable. C'est cette ferme qui deviendra par la suite le « Jardin Public » de Bel-Abbès.

Ce coin de verdure dont, à juste titre, les Bel-Abbésiens sont fiers, est la création des capitaines Doze et Yerlès. Il en faudrait d'autres de ce genre. On pourrait en créer par exemple un autre derrière le mamelon ou encore sur la route d'Oran. Peu importe l'endroit, mais cela aérerait, embellirait et rafraîchirait la ville. Sans vouloir rivaliser avec « El Retiro » de Madrid, il y aurait là quelque chose à faire pour les enfants, les jeunes et même les grandes personnes.

Bel-Abbès possède aussi quelques squares qui enrichissent l'aspect de notre ville. C'est d'abord le Rond-Point de la Patte-d'Oie ou Place de Lattre, si je ne m'abuse. La statue qui s'y trouve représente Icare tombé du ciel.

Un autre square très petit se trouve au Pont d'Oran, avec un monument élevé pour commémorer le centenaire de la Révolution de 1789, dont élevé en 1889.

Un autre square se trouve derrière la Poste et qui forme un utile îlot d'aération et de verdure en pleine ville. Je ne parle pas de la Place Carnot réalisée grâce au Capitaine Prudon et qui était appelée autrefois place des Quinconces. Elle permet aux enfants de s'y promener, d'y jouer et aux grands d'y bavarder à l'aise. Dommage que les « cafés » l'envahissent de plus en plus. C'est là le cœur de la ville. La jeunesse s'y donne rendez-vous et les hommes d'affaires ne la dédaignent pas non plus.

Le Cercle militaire est encore un outre îlot de verdure. Il est aussi très fréquenté et par l'armée et par les civils. Il y a là de très poétiques nids de cigognes qui (les uns et les autres) tendent malheureusement à disparaître.

Quant aux remparts qui ceinturaient la ville, il fallut 40 ans de réclamations pour arriver à décider l'Administration à les démolir. Cela permit aux faubourgs de se sentir moins isolés et de mieux participer à la vie de la cité.

A la place de la Porte d'Oran, on construisit le Monument aux Morts, quant aux Glacis, ils deviendront des promenades que l'on est en train de moderniser et d'embellir.

★

Nous allons maintenant nous étendre sur l'aspect catholique de notre cité. Le culte catholique fut célébré dès le début de la fondation de la ville par les Pères Jésuites. Ils ne venaient qu'une fois par mois. Les cérémonies religieuses eurent lieu dans une baraque militaire, puis dans une petite pièce du fort, ensuite dans une ancienne écurie, transformée par les légionnaires.

J'ai recopié pour vous à titre de curiosité, le premier baptême enregistré à Bel-Abbès et qui se trouve dans les archives paroissiales. Le voici :

« L'an mil huit cent quarante huit, le dix-huit mai, je, prêtre soussigné, missionnaire du diocèse d'Alger, en une chapelle improvisée à Sidi-Bel-Abbès (Afrique Française) ai baptisé Cécile Françoise Alibert, fille légitime de François Alibert, charretier à Sidi-Bel-Abbès, et de Françoise Guérand, née au dit lieu le samedi vingt-neuf

avril, à onze heures du matin. Le parrain a été Pierre Loret, entrepreneur du Génie au dit lieu et la marraine Cécile Bocquet, son épouse, lesquels ont signé avec nous le présent acte. »

« Signé au registre : Loret, Bocquet Cécile, Pascal S.J. »

Il est à remarquer que cet acte n'est pas de l'écriture du Père Jésuite Pascal, mais de l'abbé Preire, premier curé résident à Bel-Abbès. Il a dû le recopier dans les archives d'Alger, ainsi d'ailleurs que les actes qui suivent, ce qu'il affirme lui-même à la page 13.

En feuilletant ce vieux registre, témoin de l'ancien temps on peut savoir le nom de quelques pères jésuites qui ont passé à Bel-Abbès. On a vu qu'il y avait le Père Pascal, puis j'ai relevé le nom du Père Rigaud.

En 1850, revient le nom du Père Pascal qui signe désormais : « Pascal faisant fonction de curé ». Mais il ne devait pas résider à Bel-Abbès, car on trouve encore les noms des pères Coulon, Brühl, Picazo.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que l'Evêque d'Alger lui-même a fait un baptême lors de son passage à Bel-Abbès. C'est celui de Lucien Charles Gaston Schmitt, fait le 24 avril 1850. C'est signé « Louis Antoine Augustin, évêque d'Alger ». Il s'agit de Monseigneur Pavy, deuxième évêque d'Alger.

L'abbé Preire, premier curé résident fit le premier baptême le 23 juin 1850. Il s'agit de Pierre Théophile Morlot. Il devait rester curé durant 22 ans à Bel-Abbès. D'après les archives d'Alger, ce serait l'abbé Meyer qui fut le premier curé mais on n'en trouve pas de traces dans les archives de notre église.

Est-il venu à Bel-Abbès, on ne sait. Probablement pas.

★

Ce temps-là fut un temps héroïque. Il y avait encore des bêtes sauvages dans les monts du Tessalah, peut-être même des lions. L'abbé Preire, chevauchant vers Oran, où il allait se confesser, faillit être tué par son guide indigène. Il ne dut son salut qu'à un bon sabre qu'il avait emporté avec lui. Les incidents de ce genre n'étaient pas rares. Les anciens que j'ai consulté m'ont affirmé que leurs parents ne voyageaient jamais sans être armés. D'ailleurs même lorsqu'ils allaient travailler aux champs, ils ne se séparaient jamais de leurs armes. Un ancien m'a même raconté que son grand-père, quand il allait au travail, avait le fusil à la main et sa femme conduisait la charrue. Temps héroïques que nous risquons de revoir.

Temps héroïques aussi pour le culte de Dieu. Les cérémonies eurent lieu tout d'abord, dans une baraque militaire, puis dans une pièce plus grande, et enfin... dans une partie d'une ancienne écurie désaffectée du quartier de la Légion. Le Christ retrouvait ainsi sa crèche de Bethléem. Mais attendez la suite.

L'abbé Preire aurait voulu un local plus grand et plus digne. Il s'adressa donc au Maréchal Pélissier, Gouverneur Général de l'Algérie. Le budget de la colonie n'était pas riche. Le Gouverneur s'en tira en répondant à notre curé : « De quoi vous plaignez-vous, Jésus-Christ n'est-il pas né dans une étable ? » Le pauvre curé n'insista pas, voire, pouvait-il faire autrement ?

Mais qui peut empêcher la vie d'éclater ? La paroisse St-Vincent de Bel-Abbès fut érigée en succursale le 15 janvier par décret impérial (« B.O. » du Gouverneur Général de l'Algérie, Vol. 1, page 778).

Par le fait il fallut songer à une église digne de la ville grandissante. L'autorité prévoit une église de 600 places. Le curé et le Commandant supérieur en veulent une de 1200 places.

Les travaux durèrent quatre ans, et elle fut consacrée le 24 février 1859 par Mgr Pavie, évêque d'Alger. Cette église coûta 136 000 francs. Et c'est surtout — ici encore — la Légion qui fut mise à contribution. Le socle de l'église est à 474,50 m du niveau de la mer.

Au-dessus du maître-autel il y avait autrefois un grand tableau représentant l'Assomption de la Sainte Vierge. Ce tableau a été offert par Napoléon III, lors de sa visite à la ville de Bel-Abbès. Le tableau se trouve actuellement au musée de l'église (sacristie de droite). Un autre tableau de même grandeur et qui se trouve aussi dans ce musée a été offert par M. Boulet, ancien maire de la ville. Ce tableau représente la sainte Famille.

L'autel principal a été consacré par Mgr Vigne en 1879.

★

Parlons maintenant des cloches. La première sonnait du haut d'un tréteau près de la chapelle du quartier de cavalerie. On lui avait donné le nom de « Marie Lucie Vincent ». Son baptême eut lieu le 24 novembre 1857 avec pour parrain le Colonel Marie Louis Henri Gronet de la Croix de Chabrière, et pour marraine, M^{me} Jeanne Elisabeth Désirée Lucie de Villetard de Prunières. Elle alla ensuite dans le clocher de la nouvelle église, rejoindre une deuxième cloche qui refusa bientôt tout service en se fêlant.

Plus tard, en 1892, la seule cloche en service fut remplacée par un magnifique carillon commandé à la Maison Charles Aragon de Lyon. Ce carillon de 10 cloches fut baptisé par Mgr Soubrier, évêque d'Oran et assisté de Mgr Lafuma et du Chanoine Poux, curé doyen de la paroisse. Et cela le 21 avril 1892.

Voici la gamme donnée par ce carillon : « sol, la, si ; do, ré, mi, fa, fa dièse, sol, la ». Et maintenant leurs noms.

| Nom des cloches | Parrains et marraines |
|---------------------|---|
| Françoise Vincent | M. Lencou M ^{me} Françoise Perret |
| Aimée Joséphine | M. Philibert Perrin M ^{me} Aimée Decrion |
| Augustine Laurence | M. Hector Eragne M ^{lle} Marie Eragne |
| Basilide Ernestine | Dr Ernest Fabries M ^{me} Basilide Lencou |
| Louise | M. Baptiste Mengear M ^{me} Louise Mengear |
| Emilie Caroline | M. Charles Friess M ^{me} Emilie Bastide |
| Jeanne Marie | M. Jean Coillot M ^{me} Marie Huet |
| Cécile Pierrette | M. Pierre Reliaud M ^{me} Cécile Reliaud |
| Maria del Carmen | M. Jean Altel M ^{me} Maria del Carmel Navarro |
| Virginie Fernandine | M. Fernand Yerlès M ^{lle} Virginie Genin |

Le 21 février 1926, à l'occasion d'un concert spirituel, Mgr Durand, évêque d'Oran, bénissait un orgue de 14 jeux.

En 1930, deux chapelles latérales et deux nouvelles sacristies furent construites afin d'agrandir l'église trop petite. Cet agrandissement s'avéra encore trop petit et il fallut songer à un nouvel agrandissement.

Après bien des efforts, ce fut M. le Chanoine Mas Ernest, curé-doyen qui devait le réaliser merveilleusement,

aidé dans sa tâche par toute la population tant riche que pauvre. De ce fait, Bel-Abbès possède une église qui fait l'orgueil des catholiques et l'émerveillement de tous les visiteurs.

Mais du fait de ce nouvel agrandissement et de la construction d'un harmonieux presbytère derrière le chevet de l'église, l'ancienne façade s'avère ridiculement petite. Un projet est à l'étude afin de réaliser quelque chose digne de Bel-Abbès et de la population catholique de la paroisse Saint-Vincent.

Et les curés de cette église ?

On l'a vu, l'abbé Preire resta 22 ans dans cette paroisse. Il en partit en 1873 pour devenir archiprêtre de la Cathédrale d'Oran. C'est à lui que revient le mérite d'avoir fondé et organisé la paroisse naissante.

Il eut pour successeurs :

- M. Bariel, 1873-1875.
- M. Bergé, 1875-1882.
- M. Lafuma, 1882-1884.
- M. Poux, 1884-1900.
- M. Godet, 1900-1906.
- M. Bessière, 1906-1917.
- M. Dandine, 1917-1921.
- M. Julia, 1921-1931.
- M. Rouchaléou, 1931-1947 et depuis,
- M. Mas Ernest.

(pour copie conforme : « Jeunes Liens »)

—☆—

Monseigneur LACASTE bénit une nouvelle église

Camp des Spahis, le 7 février 1957. Ce dimanche a eu lieu l'inauguration de l'Eglise du Camp des Spahis, par Mgr Lacaste, évêque d'Oran, qui a tenu spécialement à se rendre dans notre ville à cette occasion.

La cérémonie débute à 10 h 15 en présence des autorités civiles et militaires et de nombreux fidèles de la ville venus témoigner, par leur présence, leur pieuse sympathie aux chrétiens de ce quartier ouvrier.

Après la bénédiction extérieure des bâtiments, Monseigneur, coupant le ruban symbolique, pénètre dans l'église, suivi des fidèles. Nouvelle bénédiction, puis M. le Curé remercie son Excellence d'être venue, remercia la population laborieuse de ce centre pour sa volonté, son aide, ainsi que les généreux donateurs qui ont contribué à édifier la magnifique maison de Dieu, et à apporter ainsi à ces catholiques, la lumière de Dieu.

Le Saint Sacrifice fut célébré. La Chorale St-Vincent apporta son concours. Le sermon prêché par Mgr exalte de nouveau la volonté des fidèles d'être toujours plus proche du Très-Haut. Il fit remarquer que la Maison de Dieu a coûté de lourds sacrifices corporels et pécuniers, mais quelle joie de se sentir chez soi, dans cette nouvelle église dédiée à « l'Immaculée Conception ».

Un joyeux carillon clôture cette belle cérémonie où chacun puise une part de réconfort spirituel si utile dans notre époque tourmentée.

Jean-Marie HERNANDEZ

(N.B. — Extrait du Bulletin des Jeunes du Cercle Lamoricière « Jeunes Liens » du n° 4 1957)

Nouvelles de la Grande Famille

NAISSANCES

- M^{me} Molina Raymond nous fait part de la naissance du petit Philippe, en septembre 1976, au foyer de sa fille M^{me} Janier née Molina Yvette du Mamelon. (Adresse des grands-parents : 219, rue Jean-Jaurès, 26300 Bourg-de-Péage. — Adresse des parents : M. Janier Charles : 35, avenue de Rueil, 92000 Nanterre).
- M^{me} Dhyser nous signale une petite erreur : dans la naissance de son petit-fils Pascal, son grand-père s'appelle Adrien Fauchez et non Sanchez comme il a été donné par erreur. Nos excuses et acte. (Veuve Dhyser, chemin de la Gaffe - 84420 Piolenc.)
- Joseph, Jeanne-Marie, Ludovic, Philippe ont la joie de vous annoncer la naissance, le 25 décembre 1976, de Jérôme. Il a été régénéré dans les eaux du baptême le 1^{er} janvier 1977 en la Fête de Sainte-Marie Mère de Dieu. (M. et M^{me} Michel Girod, 34, rue Barbéris - 06300 Nice.)
- M. Albert Dousset et M^{me} née Gabénisch Alberte, autrefois à Bel-Abbès, rue Alsace-Lorraine, faubourg Thiers, font part de la naissance de leur petit-fils Denis le 19 août 1976 à Andernos (Gironde) chez leurs enfants M. et M^{me} Guy-Claude Dousset. (Grands-parents : 5, boulevard Raspail, résidence Carlitos 3 - 64000 Pau.)
- Patrick Bodo fait part de la naissance, le 17 décembre 1976, de sa petite filleule Delphine, au foyer de sa sœur Hélène Hugues, institutrice à Forbach. Delphine est l'arrière petite-fille de M^{me} Milan Manuel, 35, route de Mascara au Mamelon, Sidi-Bel-Abbès ; de même que Régis et Céline, les enfants de Marie-Louise Visiédo-Milan, professeur d'espagnol à Lyon, Colomb-Béchar, Bel-Abbès Strasbourg. (M. Bodo-Milan, 4, rue Frédéric-Mistral - 67300 Schiltigheim.)
- M^{me} Gilbert Légier-Rougères nous fait part de la naissance d'Agnès, au foyer de M. et M^{me} Raoul Roussel (M^{me} née Maryvonne Légier de Mercier Lacombe et Pont de l'Isser) (03150, Varennes-sur-Allier).
- M^{me} Dominique Guastavino nous fait part de la naissance de Louis-Ferdinand son petit-fils et fils de Maître Pierre Guastavino et de M^{me}, née Catherine Guinet, petit-fils de M. Dominique Gustavino, ancienne institutrice à Oran-Gambetta. (Les Amandiers, Bloc 2, appt 232, quartier St-Cléophas - 34000 Montpellier.)
- Le Docteur Salvetti et M^{me} née Monique Bosacki, ancienne du Collège de Bel-Abbès, font part de la naissance d'une petite fille dans leur foyer le 30 décembre 1976.
- M. Roy Alain nous annonce la naissance de son fils Bruno, fils d'Alain et de M^{me} née Colette Diaz de Bossuet. (3, rue Madeleine-Pingot - 94000 Créteil.)
- M. et M^{me} Michel Alibert de Ténira, M. Alain Blanchard et M^{me} née Michelle Alibert, Xavier, Bénédicte

et Aude sont heureux de vous annoncer la naissance de Bertrand le 30 mars 1976. (2, résidence Bois-Cloux 21500 Montbard.)



MARIAGES

- M. et M^{me} Rasmus Christian de Bel-Abbès vous font part du mariage de leur fille Chantal avec Jean-Pierre Barcelli de Tarascon, le 10 avril 1976 (1 bis, rue Marat - 13150 Tarascon.)
- Bernadette, fille de M. et M^{me} Jean Viudès de la Gare de l'Etat et Michel ont la joie de vous annoncer qu'ils se sont unis par le sacrement de mariage le 12 février 1977 à St-Pie X de Béziers. (1, impasse Germaine-Richier - 34500 Béziers.)
- M^{me} Vve Lopez, née Gisèle Alonso de Chanzy vous fait part du mariage de son fils Jean-Marc avec M^{lle} Maryse Magne. (14, allée André-Gide - 19100 Brive.)
- M. et M^{me} Weiss Germain, née Kessler Renée de Palissy sont heureux de vous annoncer le mariage de leur fille Annie-Jeanne avec M. Tanguy Dominique en l'église de (82) Dunes le 12 juin 1976 (Sistels - 82340 Auvillar).
- M. et M^{me} Blanquer Pierre et Maryline, ancien pâtisseries à Bel-Abbès, vous font part du mariage de leur fils et frère Fernand avec M^{lle} Anne Reynaud de Nîmes le 5 février 1977 (Pâtisserie, 3, rue Dhuoda - 30000 Nîmes).
- M. Jean-Jacques Lamassourre a l'honneur de vous faire part du mariage de son cousin Georges Lamassourre (né à Bel-Abbès et ancien de Sonis) avec M^{lle} Robert Marie-Christine qui a été célébré à Linguizzetta le samedi 4 septembre 1976 (G. Lamassourre, Les Coteaux de Diane Cateraggio - 20270 Aléria).



DECES

- M. Albert Sananès de Bel-Abbès nous apprend qu'un de ses frères Roger Sananès et qui habite Paris où il est directeur du CNOUS, vient de perdre un de ses deux enfants, Philippe, âgé de 38 ans. Il était docteur, chirurgien dentiste et très estimé de tous. Il laisse deux jumelles de trois ans (Albert Sananès : 35, avenue Raymond-Féraud - 06200 Nice).
- M^{me} Vve Kunze Edouard, ses enfants et petits-enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, messages ou envois de fleurs, ont pris part à leur très grande douleur lors du décès de leur époux, père et grand-père Edouard Kunze, retraité de l'E.G.A. anciennement à Bel-Abbès,

ainsi que du décès de M^{me} Vve Gonzalez Evarista, mère de M^{me} Kunze (67, rue des Martyrs, Zup des Minguettes - 69200 Vénissieux).

- M. Jean-Jacques Lamassourre, né à Bel-Abbès et ancien de Sonis, a la douleur de vous faire part du décès de son grand-père M. Gustave Antoine de Oued-Fodda et âgé de 80 ans survenu le 24 août 1976 à Vitry-le-François (531, les Seringuas - 51300 Vitry-le-François - J.-J. Lamassourre : quai Bergeret, Mendy-Adour - 64100 Bayonne).
- M^{me} Bonpunt nous fait part du décès de sa cousine M^{me} Schiano Thomas née Basquès Hermine. Elle était la fille de Vincent Basquès, entrepreneur très connu qui habitait la rue Barra au faubourg Thiers. son mari était aussi entrepreneur de maçonnerie. La maman de M^{me} Schiano avait une mercerie à Mercier avant de se retirer à Bel-Abbès. Oui, situez-vous le plus possible car avec le temps, les souvenirs s'estompent et on peut ainsi mieux vous situer (Cité de la Charme - 21400 Châtillon-sur-Seine).
- Décès de M^{me} Robert Laval de Mercier et Descartes chez sa fille M^{me} Roger Laval (31220 Lescuns).
- M^{me} Méjean vous fait part du décès de son oncle Boehm Lucien anciennement avenue Edgar-Quinet à Bel-Abbès, et décédé le 5 mars 1977 à Pau à l'âge de 91 ans (11, rue Gabrielle-d'Annunzio, Les Oliviers 3 - 30000 Nîmes).
- M^{me} Blanquer Pierre, née Cerdan de Bel-Abbès vous fait part du décès de ses parents M. Cerdan Fernando, ancien ouvrier des subsistances militaires à Bel-Abbès le 21 septembre 1971 à Nîmes et de M^{me} Cerdan Françoise née Bernat de Bel-Abbès, le 25 novembre 1975 à Nîmes (Pâtisserie, 3, rue Dhuoda, 30000 Nîmes).
- M^{me} Lentisco nous fait part du décès de sa mère M^{me} Martinez Maria survenu le 30 octobre 1976. Elle était âgée de 81 ans. Elle était la maman de Frère Marie-François Martinez (Frère de Saint Jean de Dieu) et de Sœur Thérèse Sainte Marie (Henriette Martinez) religieuse trinitaire et de moi-même, épouse Lentisco (Lentisco Roger, 339, rue Léon-Gambetta - 59000 Lille).
- M^{me} Wenzel Espérance, née Lentisco et ses enfants André, Paule et Véronique, vous font part du décès de M. Wenzel André, le 18 mars 1976, à Caluire, à l'âge de 60 ans (48, rue des Marguolles, allée 8 - 69300 Caluire).
- M^{me} Marcel Bouche, née Chanfreau nous fait part du décès de sa maman M^{me} Jean-Baptiste Chanfreau le 8 février 1976 à Cannes à l'âge de 90 ans (16, avenue Maréchal-Juin - 06400 Cannes).
- M^{me} Vve Dethier, née Marie-Rose Bouscary de Bel-Abbès nous annonce le décès de son mari Henri Dethier à l'âge de 69 ans, le 8 août 1975 (Lou Pous du Plan, Bât. E, n° 291 - 84200 Carpentras).
- M^{me} Bouérat nous fait part du décès de sa mère M^{me} Lopez François (née Pastor Léonore) à l'âge de 79 ans. Son mari M. Lopez était décédé en 1970 (Villa Inch'Allah, 13, rue Louvois - 31500 Toulouse).
- Décès de M^{me} Maurice Alberge, née Mélanie Bouche, de la part de son mari Maurice Alberge et de sa fille M^{me} Andrée Gazaniol (Saint-Picau - 47250 Bouglon).
- Décès de M^{me} Emile Lambert, née Bouche Yvonne, de la part de Gérard Lambert et de son fils. M. Emile Lambert était décédé le 1^{er} juillet 1975 à l'âge de 63 ans (Le Caroubier, 192, avenue de Lodève - 34000 Montpellier).
- Les familles Rouchet - Doerfler de Bel-Abbès et Casa vous font part du décès de M^{lle} Lucienne à Pau, le 23

décembre 1976 à 75 ans (11, rue du Portet, Cité des Ousses-des-Bois - 64000 Pau).

- Décès de M^{me} Vve Marcellin Alarcon née Françoise Oliver à 77 ans (Cité Malpeigne - 84000 Avignon).
- Décès de M. Adrien Mazurier à 69 ans (1, boulevard de la Pragne - 30000 Nîmes).
- Décès de M^{me} Joséphine Roméro née Bernard à 87 ans, de Slissen chez sa fille M^{me} René Mira (18, rue de Normandie - 66330 Cabestany).
- M^{me} Santana Raymond, née Anica Gallardo nous fait part du décès accidentel de son mari, autrefois brigadier de police à Tassin à l'âge de 55 ans, le 4 octobre 1976 (21, rue Paul-Straus - 38100 Grenoble).
- Décès de M. Pierre Servera à 83 ans de Mercier-La-combe.
- Décès de Paul Marsan à 68 ans, de Mercier.
- Décès de M^{me} Batty Alphonse à 75 ans à Gaillac et inhumée à Cazères (31) le 14 mars 1977.
- M^{me} Tramier, née Alibert Elise nous annonce le décès de sa grand-mère maternelle, M^{me} Saunal de Tirman, le 20 mars 1976 (2, rue des Myosotis - 31700 Blagnac).

Avis de recherches

- M^{me} Bonpunt demande l'adresse de M^{me} Rodner, née Cécile Aguila qui habitait à la résidence Ronsard (cité La Charme - 21400 Châtillon-sur-Seine).
- M. et M^{me} Guilleray recherchent M. et M^{me} Fischer Arthur. M^{me} née Thérault Annie était institutrice à Ain-Tindamine, Lamtar, Bou-Hanifia, Adrar, puis à Lyon, ensuite à Vientiane (Laos). M. Fischer est kinésithérapeute (17 H.L.M., Les Canourgues - 13300 Salon-de-Provence).
- M^{me} Hernandez (née André Povéda) de Bel-Abbès recherche M^{me} Roméra, née Paule Verés ainsi que les familles Garcia, boulanger et Frutoso, P.T.T. de Saïda (42, rue du Muscat - 66330 Cabestany).
- M. Roy Alain recherche cartes postales, négatifs de photos sur Bel-Abbès, le Télagh, Bossuet, Bedeau, Oran, Tlemcen, Magenta, Saïda, Témouchent et toutes les villes ou villages environnants. Sujets recherchés : rues, monuments, mairies, usines, travaux agricoles, fêtes, églises... Il rendra évidemment tous les documents qui voyagent à ses frais (3, rue Madeleine-Pingot - 94000 Créteil).
- M^{me} Tramier née Elise Alibert voudrait correspondre avec des anciennes de Fénelon. Ecrivez-lui à son adresse (2, rue des Myosotis - 31700 Blagnac).
- M^{me} Maldonado née Henriette Albarao recherche son cousin Albarao qui était gendarme à Bel-Abbès puis, en 61-62 à Oran (32, rue Félix-Pyat - 18100 Vierzon).
- M^{me} Adrien Parra de Témouchent (Bar des Cars Ruffié) recherche M^{me} Elvire Albérola qui habitait 1, rue de Verdun à Bel-Abbès et qui serait âgée de 81 ans. Elle se serait retirée chez une nièce, M^{me} Pinto née Cécile Wolf (19 bis, rue Léon-Bonnet - 47300 Ville-neuve-sur-Lot).

Nouvelles diverses

- M^{me} Tramier, née Alibert Elise nous fait part de la réussite de son fils Patrick, 22 ans à Polytechnique en deuxième année. Son frère Hervé est en seconde. Sa sœur Maryse Alibert, elle aussi ancienne de Fénelon est à Frontignan. Elle a une petite Pascale de 6 ans.

Ses parents M. et M^{me} Alibert Alphonse de Ténira sont à Toulouse (10, Impasse de Launaguet, 31200 Toulouse).

Sa marraine Alibert Pascal de Ténira est toujours vaillante malgré ses 90 ans.

Elle voudrait correspondre avec des amies de Fénelon. (2, rue des Myosotis, 31700 Blagnac).

- M. Alain Roy, « patos » marié avec Diaz Colette de Bossuet (Daya) est à Paris comme facteur. Il revient d'Algérie d'un voyage en bicyclette (Oran-Bel-Abbès). Il a fait des photos de Bel-Abbès, le Télagh, Bossuet. Misère partout. Il écrit aujourd'hui son aventure. Après un Paris-Bayonne-Madrid-Malaga-Melilla-Oujda-Tlemcen-Oran le tout en 24 jours. Quel courage! (3, rue Madeleine-Pingot, 94000 Créteil).

- M^{me} Michel Girod née Marie Granados nous dit que son mari est originaire des Trembles. Il a habité aussi rue de l'Alma à Bel-Abbès avec ses parents. Son frère Jean-Paul habite Vaulx-en-Velin et a deux petits garçons. (34, rue Barbéris, 06300 Nice).

- Sœur Ancelle de Marie (M^{lle} Diaz du Mamelon) nous dit que son oncle Diaz François qui demeurait Place Béruguas est décédé le 7 décembre 1976 à Arles.

Sa tante Micaëla réside maintenant chez sa fille M^{me} Rodriguez Henri à Arles. Elle est presque aveugle. Ses parents résident, 1, rue Raspail à Perpignan. Son jeune frère Marc, après avoir obtenu la Maîtrise d'Espagnol et la licence de Français est parti coopérer au Gabon dans un collège catholique pour deux ans.

Sa sœur Lydie, directrice d'une école maternelle à Perpignan a deux garçons, Jean-Paul (7 ans 1/2) et Hérald (6 ans).

Sa sœur religieuse trinitaire Marie-Pascal est en Espagne dans une école. Elle demande l'adresse de Marie-Rose Bernad. (Monastère du Christ-Roi, 11, avenue de Villars, 63400 Chamalières).

- M^{me} Veuve Maurice Marsan-Chanfreau: « Je suis native de Palissy. Mes parents sont M. Auguste Chanfreau et M^{me}, née Dutilleul. Mon époux Maurice Marsan de Mercier est décédé le 11 décembre 70 à Toulon. Nous avons six enfants. (Les Dattiers, 83260 La Crau).

- M. et M^{me} Gonthier (M^{me} née Chapuis Emilienne) nous font part de leurs joies: mariage de leur fils Richard avec Nadine Vincent et de leur fille Hélène avec Gérard Olivier de Carpentras.

L'ainé, Pierre, marié en 1969 avec une Avignonnaise est papa d'une fille Alexandra. La quatrième fille Michèle, 21 ans, fait ses études à la Fac de Montpellier. La dernière, née en 1966, Sophie prépare sa rentrée en sixième.

Les peines: les décès de M^{me} Gonthier-mère, en 1968, puis de M. Chapuis Ernest en 1970 suivi de son épouse en 1974. Elle annonce aussi le décès de M. François Sala en fin 1976.

M^{me} Gonthier perpétue avec ses fils la renommée des pépinières viticoles.

- Annie Thomas (M^{me} Rabier) de Bel-Abbès vous accueillera avec plaisir dans sa librairie, 17, boulevard Amiral-Courbet, 30000 Nîmes.

- M. Pierre Vuillemot vient d'ouvrir un cabinet de chirurgien-dentiste à Paris. Il est le fils de M. Vuillemot, conservateur du Musée d'Autun et auparavant du Musée Demaeght d'Oran. (7, rue Geoffroy-St-Hilaire, 75005 Paris).

★

L'Instituto de Estudios Africanos (Consejo Superior de Investigaciones Científicas) vient d'éditionner un ouvrage extrêmement intéressant, du professeur d'histoire contemporaine Juan Bautista VILAR, intitulé EMIGRACION ESPANOLA A ARGELIA (1830-1900) avec pour sous-titre « Colonización hispanica de la Argelia Francesa ». Ce maître-livre a obtenu en 1975 le Prix « Africa » de littérature à Madrid.

Tous nos compatriotes seront intéressés par ce travail car ce livre est une étude complète de ce que fut l'apport espagnol à l'édification de l'Algérie.

Dans la préface M. Vilar nous propose d'expliquer tout au long de son ouvrage ce qu'a été la présence espagnole avant la création de l'Algérie et surtout l'apport considérable que représenta celle-ci pour notre pays à partir de 1830.

Vingt-trois chapitres dans un tome de plus de 500 pages, où sont étudiés, entre autres, les facteurs de l'émigration, les régions d'origine, la politique de la France en la matière, les différentes étapes de la colonisation, l'émigration clandestine et la politique, la vie des Espagnols en Algérie, etc...

A la fin de l'ouvrage le lecteur trouvera une série de tableaux où sont résumés les mouvements de population entre l'Algérie et l'Espagne, suivant les professions, l'âge, le sexe...

Nos compatriotes dont les noms sont d'origine hispanique pourront aisément rechercher leur origine dans l'index onomastique.

Ecrire à M. Jean-Michel Coll Portugal, 24 Atico De-recha, ALICANTE, qui enverra ce livre contre 550 pesetas.

Livres - cadeaux

Nous vous recommandons quelques ouvrages que vous pourriez acheter pour vos cadeaux, de Communion Privé, de Communion Solennelle, de Mariage d'anniversaire, ou de premier de l'an etc...

Ils en valent la peine, étant très bien écrits, aérés, très bien illustrés en photos en couleurs, avec de nombreuses cartes. Ces cadeaux seront très appréciés par ceux à qui vous les offrirez et pourquoi pas vous les offrir ? Il vaut mieux cela que des missels qui sont très chers, qui changent trop souvent et ne serviront que peu de temps, alors que ceux que nous vous indiquons ne varieront **jamais**, puisqu'il s'agit de notre Ecriture Sainte.

- « L'Histoire du Salut » (comprenant l'Ancien Testament, l'Evangile de Jésus, Les actes des Apôtres.) Très beau coffret et reliure rouge à 90,00.
- « L'Ancien Testament » Textes, plus 140 photos couleurs et 50 graphiques avec 480 pages. Broché : 20,00. Relié : 30,00 F.
- « L'Evangile de Jésus » Textes des quatre évangiles illustré de 150 photos couleurs et de 500 graphiques ou cartes. 416 pages. Broché : 18,00 F. Relié : 27,00 F.
- « Les Actes des Apôtres » Textes avec 170 photos couleurs, 40 graphiques et 448 pages. Broché : 20,00. Relié : 30,00 F.

N.B. Ces trois livres sont les mêmes que ceux réunis en un coffret de trois livres signalé plus haut.

- « La plus belle histoire » (c'est celle illustrée depuis la création du monde jusqu'à la mort des Apôtres) avec 784 dessins en couleurs dont plusieurs cartes et plans, plus de 12 aquarelles. Prix : 69,00.
- « Les douze en marche » ; (Histoire de l'Eglise de la première Pentecôte à nos jours) avec 900 dessins en couleurs au prix de 69,00.

N.B. Ces deux derniers livres plairont aux enfants... et même aux autres. Faites-en l'expérience, vous nous en remercerez. (Ceci gratuitement !).

Ces livres sont édités à « L'apostolat des Editions, 48, rue du Four, 75006 Paris ».

Mais vous pouvez les commander chez nos amis de « La Diffusion de la Pensée Française » Chiré-en-Montreuil, 86190 Vouillé. C.C.P. 2920.71 Bourdeau. Tél. (49) 51-83-04.

★

Avis : L'étude sur « L'Expression corporelle » paraîtra avec le prochain numéro car je n'ai pas encore dépouillé tous les documents reçus pour cette étude. Avec nos excuses.

**N'oubliez pas notre rendez-vous du 14 juillet
à 81150 MARSSAC - Ce sera le 15^e Rassemblement**

KHEMIA

Direction de la publication :

Abbé DELMAS François, Le Verdier, 81140 Castelnaud-Montmiral

Personnel : CCP 2.231.18 L TOULOUSE

KHEMIA : CCP 3.248.58 Y TOULOUSE

Rédacteur en chef :

Abbé PÉRUFFO Vincent, 81150 Marssac-sur-Tarn

CCP 2.128.03. Z. TOULOUSE

Secrétaire-trésorier (Administration) :

Abbé RUIS Pierre, curé de La Borie, 81600 Gaillac

CCP 1.573.78. E. TOULOUSE

Imprimerie Coopérative du Sud-Ouest, 81000 Albi

Commission paritaire inscrit sous le n° 47.437